

CHARTRES
Votre Ville

SAINT-ANDRÉ
RENDEZ-VOUS
LE 29 NOVEMBRE
CARTE SCOLAIRE
LES ÉTAPES
DE LA CONCERTATION
CRÈCHE EN
CENTRE-VILLE
À LA RENTRÉE 2010



Pour tout problème technique dans la ville

Ayez le réflexe

02 37 88 44 44

Ou par Internet <http://www.ville-chartres.fr>





Editorial

Les écoles chartraines : de nouvelles orientations

Deux mois seulement après la rentrée scolaire, notre équipe réfléchit déjà à la rentrée prochaine... Et les choses vont changer !

La réforme de la carte scolaire de Chartres avance à grands pas, dans un dialogue continu avec les parents d'élèves et les enseignants.

La ville change, évolue. Quoi de plus normal que ses établissements scolaires suivent le même chemin ?

L'environnement éducatif mérite toute notre attention et nous allons la lui donner !

Mais la rentrée 2010, c'est aussi la naissance de la **nouvelle école de Beaulieu**. Etablissement pilote qui intégrera une crèche, une école maternelle et une école primaire, ce groupe scolaire accueillera ses premiers élèves dès septembre 2010. Il permettra en outre une simplification pour les familles et donnera un souffle nouveau au quartier, en plein devenir. Gageons que cet établissement sera l'ambassadeur de cette mixité sociale qui nous est si chère.

La mixité sociale au cœur de notre action

Tout comme dans les écoles, nous avons à cœur de tenir nos ambitions concernant la mixité sociale. Aussi, Chartres Habitat multiplie-t-il les opérations visant à acquérir des logements dans des résidences privées de beau standing afin d'y créer du logement

public. Parce que nous souhaitons ôter des esprits de chacun qu'un logement social ne peut intégrer la qualité ou encore ne peut être situé au beau milieu de logements privés, nous vous offrons le bel exemple du Parc Gabriel aux Pastières.

Et parce qu'il n'y a pas de plus grande injustice que d'être dans le logement social toute sa vie et de ne jamais être propriétaire, certains de ces appartements sont également proposés en location-accession à la propriété, comme nous essayons de le faire chaque fois que nous le pouvons.

Un toit pour tous !

Alors que les premières vagues de froid se manifestent, la question de l'hébergement d'urgence pour les personnes en difficulté revient, comme imposée par le calendrier.

Compétence exclusive de l'Etat, cet hébergement reste toutefois aussi bien limité dans le temps qu'en capacité d'accueil. Aussi, la Ville de Chartres a-t-elle décidé de mettre à disposition des Chartrains en situation de grande détresse des appartements répartis dans son parc de logements afin, une nouvelle fois, d'empêcher toute forme d'exclusion. Ces dispositions sont effectives tout au long de l'année... parce qu'il n'y a pas qu'en hiver que les Chartrains en détresse ont besoin de soutien, nous saurons les accompagner tout au long de l'année...

Jean-Pierre GORGES
Député-maire de Chartres.

»» Habitat

10

- Mixité sociale : l'exemple du *Parc Gabriel*



»» Actu

19

- Une crèche en centre-ville dès la rentrée 2010



CHARTRES Votre Ville

en COUVERTURE :

Le 29 novembre la Saint-André revient sur les boulevards, fidèle à la tradition !

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMERO 84 NOVEMBRE 2009

HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.ville-chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL

SECRETAIRE DE REDACTION
MYLENE ROUSSEAU

REDACTION
JACQUELINE BRENNER
ALEXIS BOZET

PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
SÉBASTIEN JANVIER

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE DIDIER MARY S.A.

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194

»» Sports

28

- 8 nouveaux courts de squash



»» 32



»» Photos

20

- Les Artisanales :
retour en images



»» Actu

6

- La réforme de la carte
scolaire : les explications
de Karine Dorange



Archéologie

- Stage d'initiation
pendant les vacances



»» Culture

46

- Go West !
à l'Apostrophe



Un dialogue continu

Karine Dorange, adjointe, Anne Delcroix et Geneviève Cressan, conseillères municipales, à l'école Jacques Prévert.

La concertation sur la réforme de la carte scolaire de Chartres continue. Karine Dorange, adjointe au maire en charge des Affaires scolaires, rencontre successivement les parents d'élèves et les enseignants de toutes les écoles de la ville. Récit de la première étape d'un dialogue soutenu.

« Il faut rappeler l'objectif, qui est d'assurer aux enfants des écoles maternelles et élémentaires chartraises de meilleures conditions de vie scolaire. C'est la mission de la Ville de Chartres. » Et Karine Dorange d'ajouter : *« l'enseignement proprement dit reste de la compétence exclusive de l'Inspection d'Académie, dont les services participent étroitement à la concertation que nous avons engagée, suite à un vote du Conseil Municipal de Chartres. »*

Cette démarche progressive part d'un constat partagé : la situation démographique et sociologique chartraise a considérablement évolué depuis l'époque de la construction des écoles de

Chartres. La population scolaire a continuellement baissé depuis deux décennies, et dans une proportion très variable selon les quartiers. Pendant cette période, Chartres a perdu plus de 1 000 élèves.

Les modes de vie ont également beaucoup varié. *« Je pense particulièrement à la question de la restauration scolaire. Il y a vingt ans, peu nombreuses étaient les familles où les deux parents travaillaient. Aujourd'hui, c'est l'inverse et sur 3 000 enfants scolarisés, 2 000 fréquentent chaque jour la cantine. »*

Autre changement significatif : il y a vingt ans, la possibilité d'ins-

« ... je veux remercier tous les participants pour leur esprit positif. »

crire les enfants à l'école maternelle dès l'âge de 3 ans n'existait pas. Conséquences : les écoles construites avant les années 90, c'est le cas de presque toutes, ne disposent pas des espaces nécessaires pour la restauration scolaire comme pour la sieste des petits.

« La Ville a pris très tôt conscience de cette situation, notamment quand nous avons dressé le projet du nouveau groupe scolaire de Beaulieu, actuellement en construction. Il comprend une crèche ou « accueil petite enfance » comme on dit aujourd'hui, une école maternelle et une école élémentaire. Elles sont regroupées dans un même lieu, avec des entrées différentes. C'est un confort nouveau, qui préserve en même temps la spécificité de chacun des trois niveaux d'études. »

QUARTIERS

GRAND FAUBOURG/VILLAINES

Ecoles maternelles Jules Ferry et le Grand Jardin

Ecoles élémentaires Jules Ferry et le Grand Jardin

RECHEVRES

Ecole maternelle les Cytises

Ecole élémentaire Rechèvres

BEL AIR

Ecole maternelle Marie Pape-Carpantier

Ecole élémentaire Henri Matisse

BASSE VILLE

Ecoles maternelles Annie Fournier et Francine Coursaget

Ecoles élémentaires François Villon et la Brèche

Cette sorte de modèle adapté à la vie d'aujourd'hui, la municipalité a entrepris de le faire partager à toutes les familles. C'est l'objet des réunions que Karine Dorange anime, devant les enseignants et les parents de toutes les écoles de Chartres.

C'est ainsi qu'elle a déjà rencontré les enseignants et les parents de 14 écoles. Elle débattait avec ceux de 13 autres en novembre et en décembre (calendrier ci-dessous).

« La discussion est très intéressante, et je veux remercier tous les participants pour leur esprit positif. Chacun a compris que nous proposons quelque chose de nouveau dans l'intérêt des enfants, des familles et des enseignants. »

A l'issue du processus, un rapport sera établi qui tiendra compte des réflexions de tous. Ensuite, viendra le temps du projet définitif, du chiffrage des investissements nécessaires, et de leur programmation dans le temps. L'ensemble sera ensuite proposé au vote du Conseil Municipal de Chartres.

« Celui d'octobre a d'ores et déjà validé le transfert des enfants scolarisés à l'école Gérard Philippe vers l'école Maurice de Vlaminck, ou l'école de la Brèche, selon la proximité des domiciles, et ce dès la rentrée scolaire prochaine, en septembre 2010. »
 Votre Ville vous en reparlera régulièrement.

La Ville interpelle la Région Centre :

« Respectez vos engagements! »

« Nous avons un différend avec la Région Centre, qui gère notamment les lycées et leurs équipements, comme la Ville de Chartres gère les écoles maternelles et élémentaires. »

Karine Dorange a écrit à Béatrice Arruga, vice-présidente du Conseil Régional du Centre, responsable des lycées.

« C'est une histoire qui remonte à l'an 2000, quand Jean-Louis Guillaumin était maire de Chartres. La Région Centre a décidé de construire un gymnase pour le Lycée Marceau. La Ville de Chartres a accepté de lui céder le gymnase Pétion, et d'y ajouter 500 000 francs de l'époque (75 000 euros). Avec une condition, écrite noir sur blanc dans le préambule de la convention signé entre les deux collectivités (ci-dessous). »

Neuf ans après... le gymnase est inauguré au mois de septembre. Mais là, les élus de Chartres constatent que la salle convenue n'existe pas dans le nouvel équipement.

« J'ai écrit à Béatrice Arruga que la Région Centre n'honorait pas les engagements pris dans la convention de 2000. J'ai bien évidemment accepté d'en discuter, mais il est clair que je ne peux pas accepter des conditions qui pénalisent les Chartreains au mépris des engagements passés. La Ville de Chartres a respecté les siens : elle a donné le gymnase Pétion et son terrain, elle a payé 500 000 francs. Je suis comptable des intérêts des scolaires et des sportifs de la ville. »

Précisons que la Ville de Chartres accueille régulièrement dans ses équipements, et bien légitimement, des élèves des lycées chartreains.

« J'espère que la Région Centre fera à la Ville de Chartres des propositions décentes, au regard des engagements pris et à ce jour non tenus. C'est sur ces bases que je compte engager la discussion. »

Affaire à suivre...

CONVENTION RELATIVE AU VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS DE LA VILLE DE CHARTRES A LA REGION CENTRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE DE TYPE C AU LYCEE MARCEAU

PREAMBULE :

La Région Centre, dans le cadre de la restructuration du lycée Marceau, construit un nouveau gymnase de type C en lieu et place de l'ancien gymnase Pétion appartenant à la ville de Chartres.

Celle-ci cède à la Région cet ancien gymnase pour un montant de 500 000 F et sollicite par ailleurs l'utilisation du nouvel équipement en demandant plus particulièrement la création d'une salle propre à accueillir les écoles primaires et les associations. Elle accompagne sa demande d'une participation financière de 500 000 F à la construction du nouveau gymnase.



REUNIONS PREVUES

Dates	Lieux
Lundi 16 novembre 2009 à 18h00	Ecole élémentaire Jules Ferry
Lundi 23 novembre 2009 à 18h00	Ecole élémentaire Rechèvres
Lundi 30 novembre 2009 à 18h00	Ecole élémentaire Henri Matisse
Lundi 7 décembre 2009 à 18h00	Ecole élémentaire la Brèche

A photograph of children in a classroom, focused on their work. In the foreground, a young girl with dark hair and a blue shirt is looking down at her work. Behind her, another child is also working. The background is slightly blurred, showing other children and classroom elements.

Rentrée scolaire 2010/2011

Les pré-inscriptions en école maternelle pour les enfants nés en 2007 auront lieu du jeudi 12 novembre au vendredi 18 décembre.

Cette année, une période anticipée de pré-inscriptions est organisée du jeudi 12 novembre au vendredi 18 décembre. Elle ne concerne que :

les enfants nés en 2007, qui auront 3 ans avant le 31/12/2010 et entreront pour la première fois en école maternelle (petite section) en septembre 2010.

Comment effectuer cette démarche ?

- En vous présentant à l'accueil du 32 bd Chasles à Chartres,

le lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

- En téléchargeant le formulaire sur internet (www.ville-chartres.fr).
- En retirant les imprimés de pré-inscription à l'Hôtel de Ville, à la mairie annexe de la Madeleine, dans les crèches, et les MPT.
- En détachant l'imprimé ci-joint dans le magazine Votre Ville.

Les documents devront être retournés au service Enseignement, dûment complétés, signés et accompagnés des pièces nécessaires.

La pré-inscription de votre enfant vous sera confirmée par l'envoi, courant mars 2010, d'un récépissé d'inscription. Celui-ci

sera à remettre ensuite au directeur, lors des permanences qui seront programmées dans l'école d'affectation.

Quelles sont les pièces nécessaires à produire ?

- Une photocopie du livret de famille.
- Un justificatif de domicile (quitance de loyer, facture EDF...).

Aucune inscription ne pourra être effectuée sans les justificatifs demandés.

Une autre phase de pré-inscriptions sera organisée au cours du 1^{er} trimestre 2010, pour les enfants dont les parents sont nouvellement domiciliés à Chartres.



Pré-inscription en petite section maternelle d'un enfant âgé de 3 ans aux écoles publiques de Chartres

I – ECOLE

Ecole de secteur

II – ENFANT

Nom et prénom Date de naissance | | | | |

III – FAMILLE

Père

Nom

Prénom

Adresse

.....

Code Postal

Ville

Tél. domicile | | | | |

Tél. mobile | | | | |

Nom & Adresse lieu de travail

.....

.....

Code Postal

Ville

Tél. travail | | | | |

Mère

Nom

Prénom

Adresse

.....

Code Postal

Ville

Tél. domicile | | | | |

Tél. mobile | | | | |

Nom & Adresse lieu de travail

.....

.....

Code Postal

Ville

Tél. travail | | | | |

IV – PHOTOCOPIES DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA FICHE D'INSCRIPTION

- Livret de famille
- Justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF...).

Dossier complet à transmettre à la Direction Générale des Services à la Population – Service Enseignement – 32, boulevard Chasles – 28000 CHARTRES.

IMPORTANT : la préinscription de votre enfant vous sera confirmée courant mars 2010 par l'envoi d'un récépissé d'admission. Celui-ci sera à remettre au Directeur lors des permanences qui seront programmées dans l'école d'affectation.

Chartres, le Signature des parents :

Mixité sociale

L'exemple du *Parc Gabriel*



Chartres Habitat continue de développer sa politique de mixité sociale, en acquérant des appartements dans des résidences privées de beau standing. L'exemple des Pastières.

La crise immobilière a du bon. L'Office Chartres Habitat avait, encore récemment, du mal à faire construire de petites résidences entièrement vouées au logement social. Le prix de la construction était devenu dissuasif ces dernières années à Chartres. Le Conseil d'Administration a donc décidé d'acquérir des appartements dans des résidences de standing, à côté des projets cent pour cent Chartres Habitat.

Cette nouvelle politique présente surtout l'avantage de réaliser la mixité sociale dont beaucoup parlent, mais que peu réalisent dans les faits. On se rappelle que le député-maire de Chartres a toujours dénoncé le fait que des habitants « *ne soient pas propriétaires de leur logement à la fin de leur vie de travail comme la plus*

grande injustice sociale ». Il a également pointé du doigt la particularité négative du parc immobilier de l'agglomération chartreuse : le manque de logements de niveau intermédiaire, alors que l'agglomération dispose d'un très grand nombre de logements sociaux, et d'un pourcentage raisonnable de logements de standing.

La crise économique a fourni une partie de la solution. « *Des promoteurs privés avaient du mal à vendre l'intégralité des appartements contenus dans les résidences qu'ils mettaient sur le marché*, confie Elisabeth Fromont, vice-présidente de Chartres Habitat. *L'Office leur a proposé d'acquérir un certain nombre de ces appartements, à un prix moindre, mais qui leur permettait de « boucler » leurs programmes* ».

C'est ainsi que la résidence du *Parc Gabriel* aux Pastières a permis à Chartres Habitat de proposer à ses locataires des logements de très grande qualité, construits en outre selon toutes les règles de ce que l'on appelle aujourd'hui la « Haute Qualité Environnementale ».

Primitivement, l'Office avait prévu d'en acheter une soixantaine, répartis sur plusieurs tranches

d'acquisition successives. L'opportunité du moment lui a permis d'en acheter vingt-deux supplémentaires.

Votre Ville avait déjà montré les images de ces immeubles et de ces appartements où le bois notamment marque l'identité et la qualité de la construction.

La mixité sociale devient donc réalité, puisque l'ensemble du programme dépasse les deux cents logements sur Chartres, à côté d'autres petits immeubles sur Lucé.

Le visiteur peut à l'œil nu différencier la qualité de ce programme de celui vendu à quelques dizaines de mètres plus loin, à Lucé, sous une appellation fracassante, dont « l'or » dissimule mal l'entassement urbanistique.

Les premiers locataires ont fait leur entrée dans la résidence du *Parc Gabriel* il y a quelques mois. Ce sont des Chartrains qui résidaient déjà dans l'habitat social, dans les différents quartiers où celui-ci possède des immeubles.

Ces familles ont fait leur demande de mutation, et la priorité a été accordée à celles qui ont dû quitter leurs appartements de Beaulieu pour cause de démolition, avant leur reconstruction dans le cadre du programme de renouvellement urbain du quartier conduit en partenariat avec l'ANRU (Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain).

Ces appartements sont évidemment proposés à la mutation mais aussi à la location-accession à la propriété. Les candidats ne manquent pas...



Chartres Habitat ouvre son parc à tous les Chartrains

Une chance de devenir propriétaire

- ▶ Appartements T3, T4
- ▶ Menuiseries pvc, double- vitrage
- ▶ Accès sécurisé par interphonie
- ▶ Prix attractifs



Ces acquisitions sont soumises à 3 conditions

- 1 acheter le logement au titre de résidence principale ;
- 2 être primo-accédant ;
- 3 ne pas dépasser les plafonds de ressources suivants (revenu fiscal de référence 2007/2008) :
1 personne : 23 688 €
2 personnes : 31 588 €
3 personnes : 36 538 €
4 personnes : 40 488 €
5 personnes : 44 425 €.

Exemples de financements avec prêt à 4,66 % sur 25 ans
(frais de notaire inclus), hors assurances, PTZ possible :

- T3 d'un montant de 103 000 €, sans apport : 581,90 € / mois ;
avec 10 % d'apport : 523,71 € / mois.
- T4 d'un montant de 117 000 €, sans apport : 660,99 € / mois ;
avec 10 % d'apport : 594,89 € / mois.



Contact : 02 37 25 65 34

Chartres Habitat - 23 rue des Bas-Bourgs - B.P. 137 - 28 003 Chartres Cedex



1
3



Proximité, dialogue, concertation

Le Maire et les élus rencontrent les Chartrains



7



1 2 Rue du Dr Gibert

Jean-Pierre Gorges et Elisabeth Fromont, 1^{re} adjointe, ont rencontré les riverains de la rue du Docteur Gibert pour évoquer avec eux les projets d'aménagement.

3 4 Dans les écoles

Karine Dorange, adjointe chargée des affaires scolaires, de la Jeunesse et des Sports, a présenté aux familles, secteur par secteur, les futurs regroupements scolaires.

5 6 A Bel-Air

Daniel Guéret, adjoint chargé du Fonctionnement et de l'Activité de la ville, et Pascal Mallet, conseiller municipal, se sont rendus à Bel Air, pour un point de proximité avec les habitants. L'occasion de discuter directement des problématiques ayant fait l'objet d'une évocation écrite.

7 Les Comptes administratifs expliqués aux Chartrains. Franck Masselus, adjoint aux Finances, s'est rendu dans les différents quartiers de la ville pour expliquer en détail les comptes de la Ville. (Ici à Beaulieu).

8 La Mare aux Moines

Après l'inauguration du parc Alfred Baruzier, Elisabeth Barrault, adjointe chargée de l'Aménagement et des travaux, et Christian Gorge, adjoint chargé de la Communication sont allés de nouveau à la rencontre des riverains pour recueillir leurs suggestions quant à l'aménagement de l'aire de jeux.





Jean-Pierre Gorges commente aux Chartrains la maquette qui présente l'évolution à venir de la ville.

À l'Hôtel de Ville

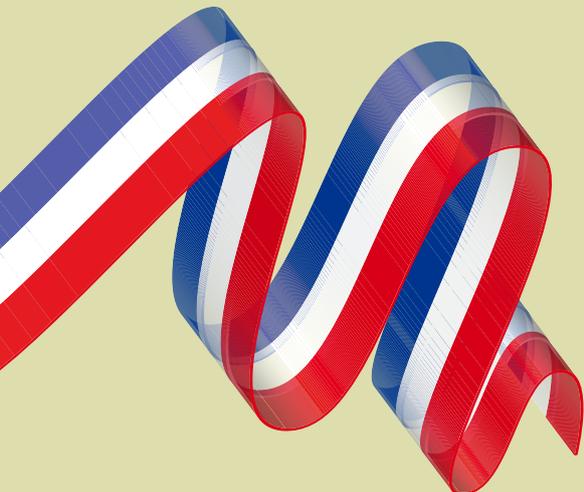
Réunions de quartier devant la maquette

Jean-Pierre Gorges, Député-Maire de Chartres, commente aux habitants de chaque quartier, la maquette qui présente l'évolution à venir de la ville, dans la salle Jehan-de-Beauce de l'Hôtel de Ville. Les Chartrains sont donc invités à l'Hôtel de Ville. Ceux qui le souhaitent viennent par leurs propres moyens, les autres peuvent emprunter un bus de la Ville pour se rendre à la réunion et en revenir. Le lieu et l'heure du rendez-vous figurent sur l'invitation qu'ils trouvent dans leur boîte aux lettres le moment venu.

La prochaine réunion de quartier se tiendra :

Le lundi 23 novembre

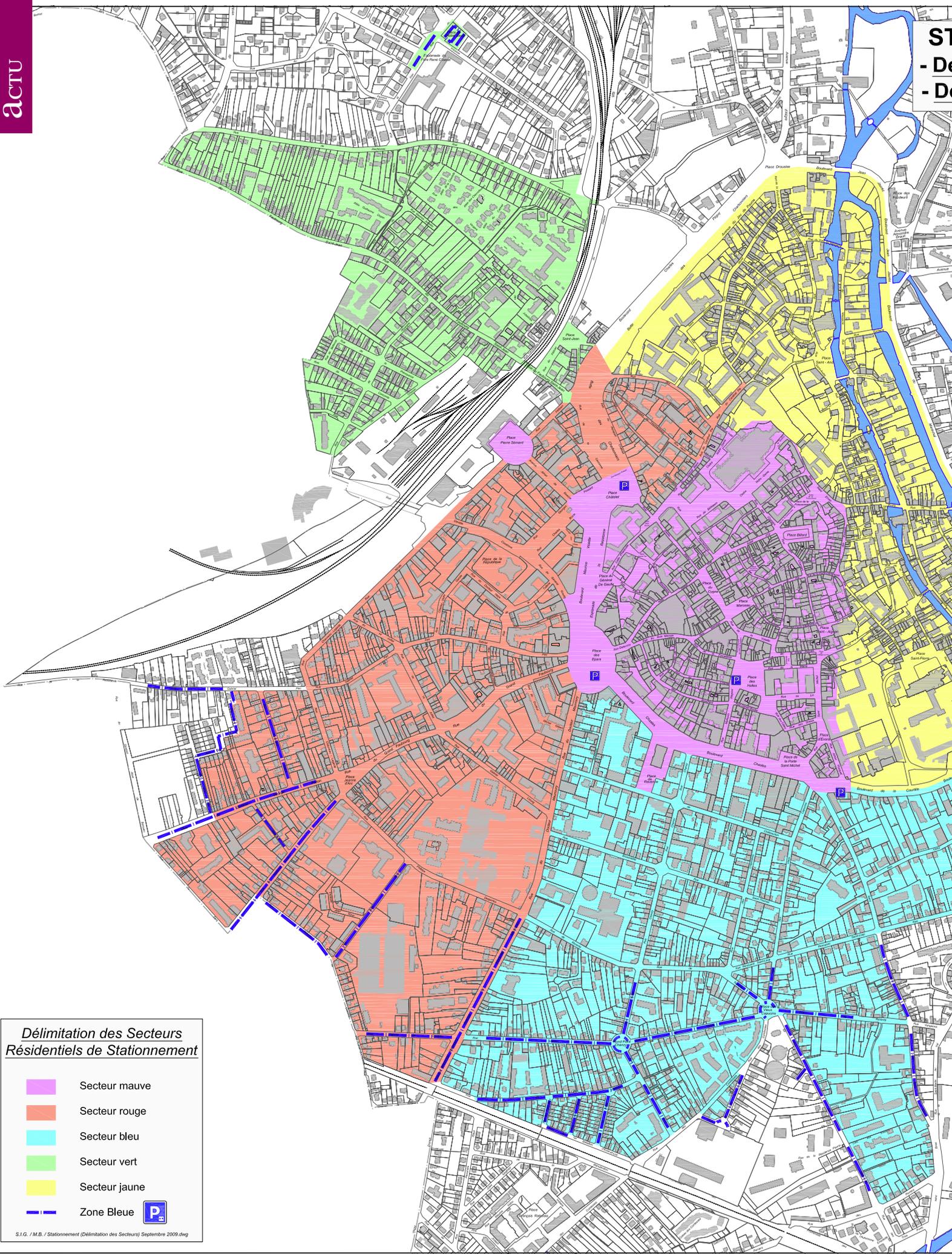
(secteur concerné : Bureau de vote Gymnase Aubry).



Permanences des élus

Les Chartrains peuvent également rencontrer leurs élus lors des permanences qui se tiennent le premier mardi de chaque mois, et donc prochainement les 3 novembre et 1^{er} décembre à partir de 18 heures dans les onze salles suivantes :

Ecole François Villon, Abbayes Saint Brice, MPT de Beaulieu, MPT de Saint Chéron, MPT Forum de la Madeleine, MPT Bel Z'Air, MPT Rechèvres, Ecole le Grand Jardin, Ecole Jules Ferry, Hôtel de Ville, Ecole de la Brèche.

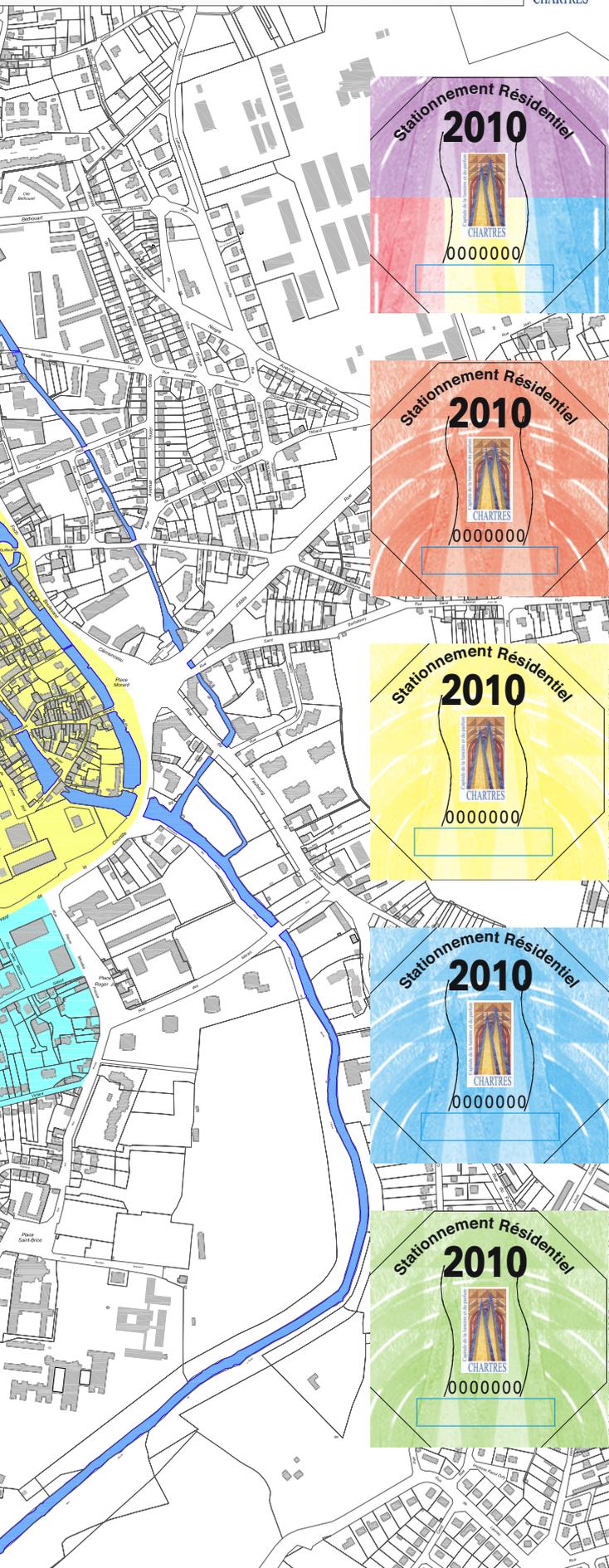


Délimitation des Secteurs Résidentiels de Stationnement

- Secteur mauve
- Secteur rouge
- Secteur bleu
- Secteur vert
- Secteur jaune
- Zone Bleue P

S.I.G. / M.B. / Stationnement (Délimitation des Secteurs) Septembre 2009.dwg

STATIONNEMENT DE SURFACE
Délimitation des Secteurs Résidentiels
Délimitation de la Zone Bleue



Le stationnement résidentiel gratuit, par secteur

Les résidents peuvent se munir des vignettes de couleur correspondant à leur secteur dès le 9 novembre.

Le stationnement résidentiel gratuit est accordé à deux véhicules par foyer. Ne peuvent en bénéficier que les Chartrains résidant dans les secteurs concernés.

Dans la zone piétonne à accès réglementé, le stationnement demeure strictement interdit. Les riverains ont à leur disposition une vignette multicolore leur permettant de stationner dans les secteurs limitrophes.

Vignette 2010, mode d'emploi :

Elle doit être impérativement collée sur le pare-brise du véhicule.

Le renouvellement peut être fait à partir du 9 novembre 2009. Les vignettes sont à retirer à l'Hôtel Maleyssie, service Voie Publique, entrée B, 2 rue Chanzy, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Une permanence est assurée de 9h à 12h les samedis 14, 21, 28 novembre, 5 et 12 décembre, de 9h à 12h.

En cas d'impossibilité de se déplacer une demande peut être adressée par courrier (renseignements au 02 37 23 42 83).

Pièces à présenter : la taxe d'habitation 2009, un justificatif de domicile, une pièce d'identité, un certificat d'immatriculation à jour du véhicule, pour les véhicules de société, un justificatif de l'employeur.

A côté de l'hébergement d'urgence,

Un hébergement temporaire, mais toute l'année



Quand arrive le début novembre, revient la question lancinante et douloureuse de l'accueil d'urgence. Réapparaissent les images télévisées des SDF, et la question difficile des capacités d'hébergement d'urgence quand le froid sévit.

La Ville de Chartres veut faire davantage, avec l'instauration d'un hébergement temporaire, toute l'année durant.

Chacun connaît le cas de ces gens fracassés par les difficultés économiques ou par les ruptures familiales, ces « naufragés » de la vie comme l'on a désormais l'habitude de les appeler tristement. L'hébergement d'urgence est fait

pour les accueillir, et il est de la compétence exclusive de l'Etat, qui doit proposer des lieux d'accueil, l'hiver venu.

La municipalité de Chartres a décidé de proposer des solutions transitoires à celles et ceux qui sont victimes de ruptures familiales ou sociales, mais surtout de le faire toute l'année durant. C'est physiquement plus dur en hiver, mais le malheur frappe en toute saison.

Le but : éviter à ces personnes l'accueil de nuit, prévenir l'errance et les squats, prendre le problème le plus en amont possible pour empêcher les dérives irrémédiables.

« Jean-Pierre Gorges nous a demandé d'essayer d'être là au bon moment, quand le drame se produit », raconte Elisabeth Fromont, adjointe à l'action sociale, à la solidarité et au logement, et présidente du CCAS.

« J'ai donc demandé au CCAS de la Ville de mettre en place un dispositif spécifique, en l'établissant sur des principes simples : l'accueil se fera sans critères de ressources ; la prise en charge sera entière et globale pour sécuriser totalement les personnes en détresse. »

Si les gens sont sans ressources, la première aide sera alimentaire. La Ville prendra aussi en charge les loyers des appartements, et apportera en outre son aide administrative et financière, qui peut se traduire par exemple par la délivrance de CAP (Chèque d'Accompagnement Personnaliser).

La Ville et Chartres Habitat proposeront aux personnes aidées des appartements, du studio au T4, répartis dans tout le parc HLM,

pour éviter d'ajouter l'isolement social et moral à la détresse : pas de ghetto !

C'est le CCAS qui meublera ces logements, et qui choisira les bénéficiaires du nouveau système, sur proposition des associations caritatives, du Conseil Général et de la MAJ.

L'idée est de prévenir pendant les moments difficiles, quelle que soit la saison. Il n'est pas question d'assistance à long terme, mais plutôt d'hébergement pendant les deux ou trois mois critiques. Les appartements les plus grands seront évidemment réservés en priorité aux femmes qui se retrouvent à la rue avec leurs enfants. Un éducateur à temps plein veillera sur l'ensemble du dispositif.

Ce sont ainsi cinq studios (pour les jeunes de 18 à 26 ans) et trois appartements (2 T3 et 1 T4, destinés aux femmes seules avec enfants) qui seront attribués aux Chartrains en situation de grande détresse.

L'objectif est clair : ne laisser aucun Chartrain dans la détresse, ni à la rue...

Bientôt une halte-garderie au centre-ville

Elle ouvrira à la rentrée 2010



C'était l'un des engagements de la Municipalité élue en 2008 : la création d'une crèche en centre ville, près de la Place des Epars. Elisabeth Fromont détaille le projet et en précise le calendrier.

Votre Ville : Quand est-ce que vous comptez ouvrir cette crèche, ou plutôt, cette « halte-garderie » comme on dit aujourd'hui ?

Elisabeth Fromont : En septembre 2010. Ce projet, nous l'avons étudié dès après notre réélection. Il fallait trouver le lieu, monter le dossier, convaincre les partenaires (essentiellement la CAF et le Conseil Général), et en programmer l'investissement. Aujourd'hui, tous les éléments sont réunis pour pouvoir accueillir une vingtaine d'enfants.

VV : Commençons par le lieu. Où allez-vous positionner cette crèche ?

EF : Au rez-de-chaussée du Foyer Silvia Monfort, dans les anciens locaux de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM), avenue du Docteur Maunoury, et donc à deux pas de la Place des Epars. On peut être surpris qu'une halte-garderie soit installée à une adresse qui signifie « personnes âgées » pour beaucoup de Chartrains. Mais nous avons toujours cherché à maintenir le lien entre les générations, surtout à un endroit et à un moment où les pensionnaires du Foyer Silvia Monfort se plaignaient des nuisances occasionnées par certains jeunes dans le jardin de la résidence. Ceux-ci accédaient au jardin par les petites ruelles du quartier, car cet espace n'appartient pas à la résidence mais bien au domaine public. Quand les pensionnaires ont écrit au Maire pour réclamer leur tranquillité, nous avons analysé la situation, constaté que nous avions des locaux disponibles pour une crèche à cet endroit, mais que cette crèche ne disposerait pas de jardin. Sauf à ce que les enfants puissent traverser l'espace réservé aux personnes âgées dans leur Foyer.

VV : Comment s'est fait l'accord ?

EF : Comme d'habitude, par la discussion et la concertation. Je dois saluer la réaction des personnes âgées, quand Jean-Pierre Gorges et moi-même leur avons proposé que les enfants traversent leur rez-de-chaussée pour se rendre dans ce jardin, qui sera désormais clôturé et réservé aux enfants et aux personnes âgées du Foyer.

VV : Comment cela va-t-il se passer ?

EF : Au cours de notre réunion avec les pensionnaires de Silvia Monfort, nous avons fait voter les personnes présentes, soit la presque totalité des habitants. Nous allons maintenant engager le processus de transformation juridique du statut du jardin. C'est un espace public qui va être désormais attribué aux personnes âgées et aux enfants, si du moins le Conseil Municipal vote notre projet. Chacun y gagnera, soit la tranquillité, soit un espace de jeu, soit et peut-être surtout une qualité du rapport humain entre les générations.





La 16^e édition des Artisanales

Du 9 au 12 octobre, les Artisanales de Chartres, plus grand salon des artisans de France, ont remporté un franc succès avec quatre journées consécutives de promotion de notre artisanat.

Le mois dernier, la 16^e édition des Artisanales de Chartres a, quatre jours durant, confirmé son succès populaire toujours grandissant. Inauguré par Hervé Novelli, secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises, accompagné de Jean-Pierre Gorges, Député-Maire de Chartres, et Michel Cibois, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir, le Salon National de l'Artisanat a permis à plus de 73000 visiteurs de venir rencontrer les quelque 500 exposants de 150 métiers différents. Les organisateurs ont enregistré 7000 personnes de plus qu'en 2008 et 33% d'augmentation du nombre d'entrées payantes.

Le parking, bondé, ne laissait de place au doute. Le public est venu nombreux, de partout (notamment d'Ile de France, de Rouen, du Havre et d'Orléans). Beaucoup de professionnels des métiers de bouche se sont même retrouvés en rupture de stock !

Les nouveaux chapiteaux, grands et accueillants, furent particulièrement appréciés tout comme la multitude d'animations et de démonstrations à travers l'ensemble de chaque pôle thématique. Un accessit aux archéologues de la Ville qui ont accueilli un large public curieux et passionné.

Lors de son discours, Hervé Novelli a expliqué : « avec un tel essor chaque année, les Artisanales sont désormais un rendez-vous incontournable pour un ministre de l'artisanat et pour les artisans en général ». Il a également profité de l'évènement pour annoncer la création, dans les prochains mois, d'un nouveau statut pour les entrepreneurs et les artisans, celui « d'entrepreneur individuel à responsabilité limitée », offrant une meilleure protection en cas de faillite.



De gauche à droite au premier plan : Patrick Géroutet, Hervé Novelli, Jean-Pierre Gorges et Elisabeth Fromont

La
Saint-André
le 29 novembre
sur les boulevards
et la place
des Épars





Jean-Claude et Geneviève Vallet,
lauréats du concours des Maisons Fleuries

Les Fleurs de la Passion

Les élues, Isabelle Mesnard, Marie-Sylvie Jouffriau aux côtés de Jean-Claude Vallet

Premier prix de la Ville de Chartres du dernier concours des Maisons Fleuries, Jean-Claude et Geneviève Vallet ne ménagent pas leur peine pour cajoler leur jardin aux allures d'un décor de conte de fées.

A Chartres, rue Blériot, Jean-Claude et Geneviève Vallet entretiennent avec amour un jardin coloré. Fushias, tournesols, géraniums, pensées entourent une petite mare pleine de poissons rouges. Ils cohabitent avec les innombrables rosiers, sureaux sauvages, campanules, groseilliers et autres plantes grimpantes qui s'étirent autour des quelques arches et petites barrières de bois décorées.

L'hiver, les plantes grasses, telles que les cactus, attendent les beaux jours pour sortir.

Au printemps, de magnifiques rhododendrons prennent place sur le devant de la maison. Plus que des fleurs, c'est tout un univers réfléchi qui se met en place chaque année au moment où Geneviève Vallet commande ses différentes graines. Son mari nous explique : « nous n'avons pas vraiment de thème dans notre jardin mais je dois bien avouer qu'on s'inspire souvent de ce qui se fait dans la ville ! »

Même en matière environnementale, le couple Vallet est à la pointe du progrès. Dans un coin caché du jardin, sur le côté de la maison, on trouve tout le matériel nécessaire au jardinage bien sûr, mais aussi à la récupération d'eau et au compostage des déchets. Une façon naturelle d'obtenir un bon terreau. « Nous n'utilisons pratiquement aucun produit chimique. Quand les graines arrivent, elles poussent dans la véranda puis dans notre petite serre pour éviter le gel et enfin elles finissent par fleurir dans le jardin grâce à notre composte, à

l'eau de récupération et aux écorces de pin qui maintiennent le terrain humide et évitent la prolifération des mauvaises herbes ».

En traversant le jardin de Jean-Claude et Geneviève Vallet, on comprend vite que c'est une véritable passion qui les pousse à participer au concours des Maisons Fleuries depuis plus de 10 ans. Une agréable sensation de bien-être émerge du lieu et les animaux ne s'y trompent pas. Une tourterelle qui passe là ses journées se laisse caresser. Un héron y avait autrefois élu domicile. Deux colombes en cage coulent des jours paisibles dans ce décor qui, la nuit s'éclaire, grâce à de fausses libellules rechargées à l'énergie solaire.

Jean-Claude confie : « depuis que je ne travaille plus, c'est un vrai bonheur de passer mes journées au jardin. Même l'hiver je m'occupe des peintures, de la décoration et de l'entretien général. Finalement, je n'ai qu'un seul regret. Qu'il n'y ait pas plus d'espace. »



Pierre-Alain Besnard

Les Chartrains ont du talent !

Nous vous remercions vivement de nous envoyer régulièrement vos clichés. La photo choisie pour le mois de novembre participera au concours de fin d'année qui permettra au gagnant d'éditer sa photo en carte de vœux de la Municipalité.

Pour paraître dans le numéro de décembre, les photos doivent parvenir au magazine avant le 15 novembre. La photo doit impérativement représenter le patrimoine chartrain ou une scène de la vie chartraine.

Magazine Chartres Votre Ville,
place des Halles, 28019 Chartres cedex,
pour les photos papier format 13x19 cm
ou votreville@ville-chartres.fr
pour les photos numériques.



Le miel de l'Apostrophe Première récolte

Les cinq ruches de la médiathèque l'Apostrophe, bientôt complétées par deux nouvelles ruches sur le toit du théâtre de Chartres, remplissent parfaitement leur vocation. Les abeilles semblent apprécier la vie urbaine, et produisent un miel abondant et de qualité.

Depuis le mois de juin, une terrasse de la médiathèque l'Apostrophe accueille cinq ruches entretenues par le jeune apiculteur Jean-François Billard. Une première récolte a donné plus de 10 kg de miel malgré l'installation tardive des ruches. Cela laisse présager une productivité considérablement plus importante l'année prochaine. Plu-

sieurs magasins du centre-ville proposent le nectar dans un pot en céramique imaginé par le potier Romuald France.

Le samedi 26 septembre, l'Apostrophe a organisé une conférence débat. En prologue, le documentaire *Disparition des abeilles, la fin d'un mystère* de Natacha Calestrémé expliquait les raisons de la surmortalité des abeilles et pourquoi leur sauvegarde est indispensable.

Einstein disait : « si l'abeille venait à disparaître, l'homme n'aurait plus que quelques années à vivre ». Or, en 20 ans, les butineuses ont perdu près de la moitié de leur population. Parmi les multiples causes, un parasite appelé varoi. Il fait des ravages s'il n'est pas éradiqué. L'utilisation de pesticides peut également empêcher la pollinisation, raison de vivre des abeilles.

Un débat et une séance de dégustation du miel ont suivi la projection. Selon Isabelle Mesnard, adjointe chargée du cadre

de vie : « les abeilles peuvent réellement être sauvées par la pose de ruches en milieu urbain. L'enjeu est non seulement environnemental, mais aussi alimentaire et économique puisqu'une immense partie du chiffre d'affaires de l'agriculture dépend, au moins indirectement, de la survie de l'espèce, c'est la raison pour laquelle 2 nouvelles ruches seront bientôt installées sur le toit du théâtre de Chartres. Pour le moment, nous travaillons sur la création du logo et de l'étiquette qui seront posés sur les pots de verre du miel de l'Apostrophe ».

La Ville de Chartres fait désormais office de modèle en matière de protection des abeilles qui s'adaptent admirablement bien à la vie citadine. La Ville envisage même de procéder à des analyses du pollen recueilli par nos hyménoptères, afin de mieux connaître la flore qui nous entoure.

Jumelage avec León en



Jean-Pierre et Stella Gorges entourés de Catherine Colonna, ancien ministre, et de trentaine d'ambassadeurs de France auprès de l'Unesco, sur les marches du théâtre.

Espagne

◀ Après la signature du pacte de jumelage à l'Hôtel de Ville de Chartres, une délégation chartraine (composée du député-maire Jean-Pierre Gorges, de Patrick Géroudet, adjoint chargé de la promotion de la ville et de Marie-Elisabeth Fischbach, présidente de l'association des Amis des Jumelages) s'est rendue de l'autre côté des Pyrénées pour signer à son tour le pacte de jumelage entre les deux villes.

Ce fut l'occasion pour les Chartrains de visiter la cathédrale et l'exposition photos consacrée à Chartres.

◀ Une trentaine d'ambassadeurs auprès de l'Unesco en visite à Chartres, à l'occasion du trentième anniversaire de l'inscription de la cathédrale au patrimoine mondial.

▶ Depuis le 22 octobre, avenue Jean Mermoz, une plaque signale l'appartenance de Chartres à l'Unesco.



8 nouveaux courts à Beaulieu

Squash pour tous !

Le club de squash de Chartres, dont l'équipe 1^{ère} vient d'accéder en National 2, bouillonne de projets et désire avant tout être un club chaleureux et convivial.

A Beaulieu, le club de squash de Chartres a le vent en poupe. Avec plus de 560 licenciés, il se situe à la seconde place des clubs français en nombre de cours dispensés. Lors de cette rentrée, l'école de squash a connu une hausse de 15% de ses effectifs, ce qui a poussé le club à recruter un animateur supplémentaire afin de continuer d'assurer un service de qualité aux 70 jeunes adhérents.

Un partenariat existe déjà avec le lycée Marceau (et bientôt avec d'autres établissements scolaires de tous niveaux) pour permettre d'aménager l'emploi du temps d'une lycéenne classée 7^e française des moins de 17ans.

Un groupe « espoirs » suit des cours intensifs et représente particulièrement bien l'école lors des nombreuses rencontres qui se déroulent le week end.

Côté adulte, il y aura, en 2009/2010, 2 équipes féminines et 6 masculines. La meilleure équipe des hommes a réussi son

ascension en National 2. Elle espère bien s'y maintenir grâce notamment à l'arrivée du joueur professionnel Sohail Khan, N° 26 français.

La présidente du club, Barbara Gombert explique : « nous sommes particulièrement fier d'accéder en N2 d'autant plus que deux des membres de l'équipe sont issus de notre école. C'est une sorte de reconnaissance de notre travail. Mais il reste encore beaucoup à faire car à ce niveau la compétition est rude ».

Des projets, le club de squash de Chartres en a à revendre. Pour Barbara Gombert : « nous voulons relancer le squash féminin qui a du mal à prendre, par exemple en prévoyant des horaires selon l'emploi du temps des mères de famille. Sur le thème « squash pour tous », nous cherchons également à casser l'image élitiste de ce sport. C'est pourquoi en association avec les Maisons Pour Tous de la ville nous proposons des tarifs préférentiels et des licences à 5€ à certains publics. Nous voulons aussi ouvrir le club aux personnes handicapées ».

La première pierre bientôt posée

Le 13 novembre, Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres posera la première pierre d'une nouvelle salle de squash.

Ce nouvel équipement devrait favoriser la réalisation des différents objectifs du club. En effet, dès l'été 2010, le club de squash de Chartres disposera d'un complexe de 8 courts de squash, 2 de badminton, une tribune capable d'accueillir 300 spectateurs, des vestiaires confortables...

Squash Chartres
8, rue des Petits Clos
Renseignements et réservations de courts :
Tel. 02 37 35 90 25.
hb-squash@wanadoo.fr
<http://squashchartres.antweb.fr>



Tir à l'Arc à l'Horizon de Beaulieu

Les archers visent le Championnat de France



Club de compétiteurs, les Archers Chartrains, obtiennent des résultats et participent à la reconnaissance de leur sport en organisant de grandes rencontres à Chartres.

Le club de tir à l'arc des Archers Chartrains de l'Horizon de Beaulieu représente plus de 90 licenciés, de 9 à 68 ans, dont plus de la moitié évolue en compétition, et comprend environ un quart de femmes.

Les différentes équipes, composées de quatre archers, dont un remplaçant et un coach, manient soit l'arc classique, soit l'arc à poulies. Pour 2010, en plus de certaines équipes de niveau régional, une formation passe en division 1 (avec arc à poulies), une autre en division 2 (avec arcs classiques). Sport peu médiatisé, le tir à l'arc

consiste à toucher au plus près du centre un blason, divisé en 5 couleurs, faisant 40cm de diamètre en salle et 122cm en extérieur. En salle, la saison se déroule d'octobre à avril, sur des cibles situées à 18m de l'archer. En extérieur, le reste de l'année, beaucoup de catégories coexistent. Le FITA (Fédération Internationale de Tir à l'Arc), discipline olympique avec des blasons placés à 70m, le Fédéral avec objectifs à 50m, et le Campagne, parcours en extérieur lors duquel il faut toucher des cibles noires et jaunes.

Nous parlant des projets du club, Laurent Descottes, son président, précise : « nous nous voulons un club d'initiation et de perfectionnement pour les compétiteurs mais aussi organisateur de manifestations. Chaque année nous essayons d'avoir un événement d'ampleur nationale. Les 11 et 12 septembre 2010, le stade des Bas-Bourgs accueillera le Championnat de France d'arc à poulies, couplé à la finale de la D1.

Tous les meilleurs archers seront à Chartres. Les 6 et 7 février 2010 nous organiserons le championnat départemental en salle. Traditionnellement, on prévoit une compétition en extérieur, FITA et Fédéral, le 1er mai. Cette année elle durera exceptionnellement deux jours puisque le 2 mai est un dimanche. Nous avons aussi une équipe de jeunes en partenariat avec le lycée Marceau qui est devenue championne de France 2009, catégorie excellence. Nous ambitionnons de présenter deux équipes en 2010.»

Les entraînements en salle dans la halle Cochet, et en extérieur près du stade Jean Gallet, vont donc continuer avec cet esprit d'excellence qui fait toute la force du club de Tir à l'Arc des Archers Chartrains.

Renseignements sur le site :
<http://site-des-archers-chartrains.archerschartrains.com>





L'Odyssée en images

Inauguré par Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres et Karine Dorange, adjointe chargée des Sports, en présence du Président de la fédération française de natation Francis Luyce, le complexe aquatique de l'agglomération chartreuse n'a pas été long à trouver ses adeptes.

Depuis son ouverture, le 28 septembre, 23 725 entrées ont été enregistrées pour la piscine, 3 399 entrées pour la patinoire et 824 adhésions aux différents Pass ont été délivrées.

**Les 4, 5 et 6 décembre
l'Odyssée accueillera
les Championnats de
France.**

Renseignements,
tarifs et horaires sur :
www.chartres-metropole.fr



Karine Dorange, adjointe chargée des Sports et le Président de la fédération française de natation Francis Luyce.



Christian Gorge, adjoint chargé de la Communication et l'architecte Jean-François Plaze

De l'archéologie pendant les vacances !

La Maison de l'Archéologie propose durant les vacances de la Toussaint un stage payant d'initiation à la fouille archéologique.

Nos archéologues en herbe, équipés d'outils de chantier, fouilleront un site reconstitué avec d'authentiques vestiges. Les enfants appliqueront les méthodes de fouilles et de relevés des archéologues et apprendront à «lire» les vestiges.

Stages de «fouilles» 8-11 ans (lundi et mardi) : 2 et 3 novembre, 9 h à 17 h, dans une salle de l'école Jacques Prévert, rue Florent d'Illiers à Chartres. Pique-nique à prévoir.

Renseignements et inscriptions auprès de la Maison de l'archéologie au 02 37 30 99 38 ou 02 37 23 42 20.

Érudition chartraine

Les hébraisants de l'école des Cordeliers (1591-1793)

La vocation initiale du couvent des Cordeliers comme centre d'enseignement a été rappelée récemment dans Votre Ville, à l'occasion de la restauration de son cloître, aujourd'hui Conservatoire de Musique et de Danse.

La porte donnant accès à l'école du couvent a été conservée lors de la reconstruction des maisons actuelles après la seconde guerre mondiale. Elle correspond aujourd'hui au n°42 de la rue Saint-Michel.

À droite et à gauche du linteau, deux inscriptions dont le relief n'est plus guère visible, l'une en grec, l'autre en hébreu, rappellent que ces deux langues étaient enseignées dans cette école, pour la lecture de la Bible (Ancien et Nouveau Testaments). Elles s'adressaient aux élèves qui fréquentaient cette école, où l'on étudiait (en latin) la théologie, la philosophie et l'histoire. Les trois langues « nobles » de l'antiquité y étaient donc pratiquées.

La phrase rédigée en grec signifie « Ne sois pas orgueilleux, mais soumis ». Celle transcrite de l'hébreu :

« בֵּית-תְּפִילָּה יִקְרָא וְאֵתֵם בֵּיתִי »

signifie « Ma maison s'appellera pour vous la maison de prières ». Elle s'inspire d'un verset du prophète Isaïe (LVI, 7) :

« בֵּיתִי בֵּית-תְּפִילָּה יִקְרָא לְכָל הָעַמִּים »

(« Ma maison s'appellera pour tous les peuples la maison de prières. »). Une légère erreur de placement du sujet « בֵּית », en fin de phrase alors qu'il devrait se trouver au début, est probablement due à l'inversion du sens de



l'écriture, de droite à gauche en hébreu.

Grâce à cette école, le diocèse de Chartres compta quelques éminents hébraisants, le Chartrain Robert Guélin (1574-1620), docteur en théologie, auteur d'une grammaire d'hébreu, qui enseigna à Caen, et Jean Boulaïse, né en 1540 dans le diocèse de Chartres à « Arroul dans le Perche-Goüet », professeur d'hébreu puis principal du collège des Lombards.

Juliette Clément,
Présidente de la Société
Archéologique
d'Eure-et-Loir (SAEL),
Directrice des publications
SAEL, 1 rue Jehan Pocquet
28000 Chartres
tél. 02 37 36 91 93.
sael28@wanadoo.fr
www.sael28.fr

**Rue Saint-Michel, linteau
et gravures en grec et en
hébreu. Cl. E. Anthoon.**



Le cloître des Cordeliers.

Gala de Noël 2009

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Municipalité et le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de CHARTRES sont heureux d'inviter les Chartrains de 65 ans et plus au

SPECTACLE DE NOËL

le mardi 15 décembre 2009 Salle Ravenne à Chartrexp

2 séances : 13H30 et 16H15

Pour vous inscrire, complétez et

retournez le coupon réponse ci-dessous avant le mardi 10 novembre 2009 dernier délai au **Centre Communal d'Action Sociale de Chartres - Service Animation retraités - 32 bd Chasles 28019 CHARTRES cedex.**

Les inscriptions seront prises suivant l'ordre de réception et dans la limite des places disponibles. Pour les couples, le conjoint de moins de 65 ans est invité. Un

carton d'invitation, adressé ultérieurement aux participants, permettra d'accéder à la salle de spectacle. Un service de transport par autobus sera mis à la disposition des participants. Les points de départ et horaires figureront sur le carton d'invitation.

Information complémentaire : en fonction du nombre de places, le choix de votre séance pourra être inversé.



Gala de Noël 2009

Je soussigné(e),

NOM.....

Prénom(s)..... M Mme.....

date (s) de naissance : M Mme.....

Domicilié (s) à CHARTRES, adresse :

.....

.....

Tél. (indispensable).

Souhaite(nt) assister à la séance de 13 H 30 ou 16 H 15

Du 5 au 29 novembre, la 8^e édition



Le Festival Top in Humour



Créé en 2002, le Festival Top in Humour a fait découvrir au public des humoristes qui se sont révélés des stars du rire, aujourd'hui têtes d'affiches des plus grandes scènes : Mustapha, François-Xavier Demaison, ou encore Jérôme Daran.

L'édition 2009 amènera sans nul doute son nouveau lot de talents...

Les spectacles sont présentés dans différents lieux :

A Doussineau

- **Lamine Lezghad** (en résidence au festival) dans *J'aurais voulu être un gangster*, vendredi 13 novembre à 20h 30.

Avec en 1^{ère} partie de soirée le 3^e plateau du *Tremplin des P'tits rieurs*.

- **Philippe Chasseloup**, jeudi 19 novembre à 20h30.

Au Théâtre Portail Sud

- **Petit boulot pour vieux clown** de Matéi Visniec.

Du 19 novembre au 6 décembre.

Au Théâtre de Chartres

- **Guillaume Gallienne** dans *Les garçons et Guillaume à table*.

Vendredi 20 novembre à 20h30.

Guillaume Gallienne, sociétaire de La Comédie Française, aime les personnages, tous les personnages, ceux qui s'emboîtent à la manière des poupées russes pour finir par n'en faire plus qu'un. Il aime aussi raconter des histoires, ses histoires... Au pays où l'étiquette est reine, Guillaume Gallienne balaye de son autodérision celle dont on l'a si facilement affublé et derrière laquelle, peut être, il eut été si facile de se cacher...

Plus d'infos www.theatredechartres.fr

Entrées : 15€ et 22€ -

Réservations: 02 37 23 42 79.

Crédit photo : Pacôme Poirier/
Wikispectacle

A la MJC de Rechèvres

- **Alex et sa guitare**.

Samedi 28 novembre à 21h.
Bien content d'être un p'tit monsieur, Alex est né un 1er mai histoire de faire bosser sa mère le jour de la fête du travail. Depuis le jour mémorable de sa naissance, il est resté même dans sa tête : espiègle, taquin, naïf, drôle, tendre....

Durant ses concerts c'est la fête : Alex joue de tous les instruments à la manière d'un Rémy Bricka... et tout cela avec un humour énoorme. Heu !!! Alex aime bien les hamsters, aussi.

Plus d'infos www.alexetsaguitare.com

Entrées 8€ et 10€ -

Réservations : 02 37 36 54 71 ou 02 37 21 56 20.

Vente de billets à l'agence Inter-Hebdo - 5 place du Général De Gaulle - Chartres.
Une Coréalisation La Machine et Top in humour.

Le Club des Topins

Cette année le festival a créé un club qui a pour but de rassembler les spectateurs les plus fidèles. *Le club des Topins* propose notamment :

- des réductions sur un spectacle à Tarif A et trois spectacles à tarif B,
- des rencontres avec des artistes,
- des animations spécifiques au cours de l'année,
- un abonnement à la newsletter du festival.

Cotisation : de 10€ pour une année.

Carte : en vente à l'agence Inter-Hebdo, 5 place du Général De Gaulle à Chartres.

Renseignements par tél.
06 83 54 17 08.

contact@topin humour.fr

Plus d'infos avec :
www.topin humour.fr

Renseignements :
06 83 54 17 08 - 02 37 35 08 94.

Vente de billets à prix réduits pour certains spectacles sur www.webguichet.com

Au Théâtre de Chartres



Juliette.

MARIAGE, LE CIEL S'EST DÉROULÉ SOUS MES PIEDS

Danse

Vendredi 6 novembre à 20h30.

Etonnant mariage dansé et musical qui réunit pour la première fois la Cie A\Corps et les Slonovski Bal (traduire le Bal des éléphants). Il marque la rencontre de deux jeunes équipes artistiques, de la danse contemporaine et de la musique balkanique.

Ce spectacle débutera par une partie déambulation en accès libre.

PORTRAITS D'AUTOMOBILISTES

de Gérald Massé

Mardi 10 novembre à 19h30.

Embarquez pour une soirée hors des murs du Théâtre, à la découverte d'une bien singulière typologie personnelle et humoristique des automobilistes. Quelques portraits de « drôles de conducteurs » pour servir une bien « drôle de soirée ».

Nous recherchons des chauffeurs véhiculés volontaires pour organiser le co-voiturage.

Entrée libre et gratuite sur réservation (attention places limitées).

MINETTI, PORTRAIT DE L'ARTISTE EN VIEIL HOMME

Théâtre – Création 2009

Vendredi 13 novembre à 20h30.

Un soir de Saint-Sylvestre, un homme qui prétend s'appeler Minetti débarque dans un hôtel décati d'Ostende. Est-il, comme il l'affirme, le grand comédien allemand qui n'a pas joué depuis trente ans ? A-t-il vraiment rendez-vous avec un directeur de théâtre qui lui a proposé d'interpréter *Le Roi Lear* ? ... Avec ce portrait de l'artiste en vieil homme, Thomas Bernhard rend hommage bouleversant à Bernhard Minetti, légende du théâtre allemand.

FERME LES YEUX ET REGARDE AU LOIN

Théâtre pour tout public, à partir de 10 ans.

Mardi 17 novembre à 14h30 et 19h.

Adrix et Zeldine se posent des questions sur leur avenir, chacun à leur manière. Lui, a été chouchouté et gavé de mythologie grecque par sa tante qui lui a transmis le virus. Elle, souffre d'un étrange mal : la peur de rater sa vie.

Un texte plein d'humour et de tendresse.

« LES GARÇONS ET GUILLAUME, À TABLE ! »

Théâtre

Vendredi 20 novembre à 20h30.



Dans le cadre du Festival Top in humour.

« *Le premier souvenir que j'ai de ma mère, c'est quand j'avais quatre ou cinq ans. Elle nous appelle mes deux frères et moi pour le dîner en disant : « Les garçons et Guillaume, à table ! » et la dernière fois que je lui ai parlé au téléphone il y a deux jours, elle raccroche en me disant : « Je t'embrasse ma chérie ».*

Guillaume Gallienne, sociétaire de La Comédie Française, aime les personnages, tous les personnages, ceux qui s'emboîtent à la manière des poupées russes pour finir par n'en faire plus qu'un. Il aime aussi raconter des histoires, ses histoires. A voir absolument !

MONSTRE-MOI !

Danse À partir de 8 ans.

Mardi 24 novembre à 14h30 et 19h.

Monstre-moi ! réunit quatre danseurs évoluant au sein d'un confessionnal. Ils y racontent, par la voix, la danse et la vidéo, trois histoires d'actes jusqu'ici tenus secrets, extraites de leur propre vie.

Nous avons tous en nous une histoire inavouable, quelque chose qui remet en question notre



« normalité » et nous fait explorer la frontière entre Moi et l'Autre. Avec délectation et humour, Cyril Viallon nous invite à accepter nos différences et celles des autres.

LECTURE AUTOUR DE THOMAS BERNHARD

Jeudi 26 novembre à 19h30.

Entrée libre et gratuite.

On garde de lui le souvenir du polémiste infatigable, à la phrase sans fin et au goût prononcé pour la provocation à répétition. Vingt ans après sa mort, le Théâtre de la Vallée nous livrera en complément de Minetti une lecture mordante de textes autobiographiques.

JULIETTE

Chanson

Samedi 28 novembre à 20h30.

Loin des autoroutes télévisuelles et des boulevards de la FM, Juliette continue de pousser la chansonnette comme bon lui semble. Artiste populaire, Juliette Noureddine ne prétend pas pour autant être une artiste universelle. Incorruptible et mutine, de ses souvenirs d'enfance, elle a gardé cette envie insatiable de faire l'artiste, de jouer des notes et de s'amuser des mots. Une soirée mémorable.

◀FRÉDÉRIC SIGRIST

Humour au Foyer

Mardi 1er décembre à 20h30.

Carte blanche à Dominic Le Bé.

Si vous pensez que la Guadeloupe n'a jamais fait mieux que la *Compagnie Créole*, si vous pensez que Tony Parker est aussi bon chanteur que basketteur, si vous pensez que globalement, c'était mieux avant, si pour vous on ne peut pas rire de tout, alors c'est sûr, vous n'aimerez pas Frédéric Sigrist. Dans le cas contraire préparez vous à un choc !

ZIG ZAG

Danse

Jeudi 3 décembre à 10h30 et

15h30. Vendredi 4 décembre à 10h30 et 15h30.

À partir de 2 ans.

Zigzag est l'occasion de découvrir ensemble tous les moyens de se déplacer, jusqu'aux plus improbables. Ce spectacle pour les tout-petits est une déambulation ludique où l'intelligence et la fantaisie s'associent et deviennent le meilleur code de la route.

Renseignements

et réservations :

Théâtre de Chartres

Boulevard Chasles,

28000 Chartres

Tél. 02 37 23 42 79.

billetterie@theatredechartres.fr

www.theatredechartres.fr



Au Théâtre Portail Sud

PETIT BOULOT POUR VIEUX CLOWN

Du 19 novembre au 6 décembre, jeudi, vendredi, samedi à 21h, dimanche à 16h.

De Matěj Visniec.

Mise en scène

Victor Quezada-Perez.

Avec François Hatt, Victor Quezada-Perez, Rémi Saintot.

Trois vieux clowns qui ont partagé les mêmes pistes avant de se quitter, répondent à la même petite annonce, de longues années après leur séparation. Ils se retrouvent dans une salle d'attente étrange...

Fantaisie, humour et poésie sont au rendez-vous de cette pièce jouée par des acteurs-clowns.

Renseignements

et réservations :

Théâtre Portail Sud, 8 cloître Notre-Dame.

Tél. 02 37 36 22 06.

www.theatreportailsud.com

info@theatreportailsud.com



Au Théâtre de Poche

JEUNESSE SANS DIEU

De Ödön von Horvath

Avec la Compagnie de l'Astrolabe.

Mise en jeu Emmanuel Ray.

Création sonore Tony Bruneau.

Avec Nicolas Pichot.

Vendredi 27

et samedi 28 novembre à 20h30.

Dans l'Allemagne de l'entre-deux guerres, un professeur d'histoire assiste impuissant à la progression de la gangrène brune dans l'esprit de ses élèves adolescents. Entre lâcheté et hébétude, l'ensei-

gnant se plie au jeu de l'idéologie dominante... mais un événement va tout faire basculer et lui faire prendre conscience de sa propre responsabilité.

Théâtre En Pièces

Tarifs : 12€ et 9€.

Renseignements et

réservations :

Tél. 02 37 33 02 10.



LES VENDREDIS HALEURS

Le Théâtre de Poche propose de venir écouter, autour d'un verre, des textes contemporains lus par des comédiens.

Une belle journée de Noëlle Renaude, lecture de Thomas Gaubiac
le 20 novembre à 19h30.

Les récits de la Kolyma de Varlam Chalamov, lecture de Jean-Christophe Cochard

le 4 décembre à 19h30.

Entrée libre.

Au Théâtre du Seuil



LES BECS BIEN ZEN

Vendredi 13 et samedi 14 novembre à 20h30.

Véritable ovni musical réunissant toute la Russie, les camps de gitans et la chanson française, les BeCs Bien Zen nous font voyager dans une atmosphère festive et déjantée où se mêlent chant, accordéon, contrebasse, violon, banjo....

Au théâtre du Seuil, rue Saint-Julien.

Entrée 11 et 14€.



ANGÉLIQUE IONATOS ET KATERINA FOTINAKI

Samedi 28 novembre à 20h30.

Angélique Ionatos, figure incontournable de la chanson grecque contemporaine, et Katerina Fotinaki accordent leurs voix et leurs guitares le temps d'une balade nocturne en se faisant l'écho des plus grands poètes.

A la salle Doussineau.

Entrée 7€ et 5€.

Théâtre du Seuil

Rue St Julien, Chartres.

Tel. 02 37 36 89 30

theatre.du.seuil@wanadoo.fr

www.theatreduseuil.com



PREMIER COMBAT

d'après Jean Moulin.

Jeudi 3 et vendredi 4 décembre à 20h30.

Une lecture théâtrale par Ludovic Houvet, accompagné de Michel Touseau à la contrebasse, du dramatique récit de Jean Moulin qui ouvre le grand livre de la Résistance sur le mois de juin 1940 à Chartres.

Au théâtre du Seuil, rue Saint-Julien.

Entrée 11 et 14€.



EXPOSITION ISABELLE ROSENBERG

Du 3 au 21 novembre, la plasticienne expressionniste chartreuse, Isabelle Rosenberg, expose des œuvres sur le thème de la « non

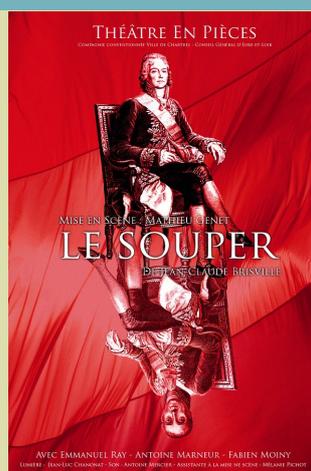
communication » et de la violence dans les relations humaines.

Au Théâtre de Poche, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Une rencontre avec l'artiste est prévue le vendredi 4 décembre dès 19h30.

LE SOUPER

Dans le cadre des Scènes Euréliennes, et avant de partir en tournée dans les Châteaux de la Loire en 2010, le Théâtre en Pièces donnera 3 représentations du spectacle Le Souper de Jean-Claude Brisville.

Vendredi 13 novembre à Janville. Samedi 14 novembre à Beauvilliers. Dimanche 15 novembre à Meslay le Vidame.



Renseignements

Théâtre en Pièces.

Tel. 02 37 33 02 10.

theatre-en-pieces@wanadoo.fr

www.tep28.com

A Doussineau



▲ J'AURAI VOULU ÊTRE UN GANGSTER

Vendredi 13 novembre à 20h30.

Dans le cadre du festival Top in Humour.

Enfant, Lamine Lezghad voulait être un gangster. Seulement, gentil et travailleur, il n'avait pas le profil... pendant plus d'une heure, les situations drôles, absurdes et émouvantes se mêlent à l'autodérision pleine de finesse et d'humour.

Finaliste 2009 de Paris fait sa Comédie et Prix du Public du Tremplin des P'tits Rieurs de l'édition 2008 du festival Top in Humour. Tarifs : 7€ et 5€.

PHILIPPE CHASSELOUP

Jeudi 19 novembre à 20h30.

Dans le cadre du festival Top in Humour.

Chanteur, guitariste, comédien, conteur... Philippe Chasseloup nous entraîne dans une panoplie de personnages tour à tour drôles, parodiques, cyniques et émouvants, nous montrant sa vision du monde qui fait hurler de rire et de consternation.

Attention, ce jeune talent fait partie des coups de cœurs incontournables du festival Top in Humour.

Tarifs : 7€ et 5€.

▼ LES SCEURS MOUSTACHES

Samedi 21 novembre à 20h30.

L'histoire en chanson d'une famille et de trois femmes à la langue bien pendue. Entre Tim Burton et les chansons réalistes, les Sœurs Moustaches, pétillantes et subversives, imposent leur rythme dans un spectacle qui se déroule à une allure folle.

Tarifs : 7€ et 5€.

Renseignements

et réservations :

tél. 02 37 23 41 42,

02 37 88 45 13

ou 06 83 54 17 08.



Festival du court-métrage de Fontainebleau

Le Prix du Public décerné aux jeunes de Beaulieu

8 jeunes de 12 à 17 ans de la MPT de Beaulieu ont remporté le Prix du Public lors du Festival du court-métrage de Fontainebleau, en septembre, pour leur film *La Cérémonie*.

Huit jeunes de la Maison Pour Tous de Beaulieu ont passé plus d'un trimestre à découvrir les différentes techniques du jeu théâtral et à s'adapter à la caméra ainsi qu'à la présence de techniciens. L'objectif pédagogique était de construire, de A à Z, un court-métrage intitulé *La Cérémonie*. Après douze séances de travail, sous l'œil de Khaled Nadhi, directeur de la MPT, d'Emmanuelle Housseau, éducatrice sportive et animatrice, et de Fabien Piccinin, de la compagnie La Belle Rouge, les jeunes

ont vu leur talent récompensé par le Prix du Public au Festival du court-métrage de Fontainebleau. Une projection de leur montage a eu lieu à la salle Doussineau, ainsi qu'en ouverture du conseil municipal du 22 octobre. Ils ont même participé à l'émission *Le Grand Journal* de Canal+.

A l'affiche de divers festivals du court-métrage (Vendôme, Paris, Fontainebleau), ce film a été plébiscité partout.

La Cérémonie pourrait encore

récolter de nouveaux lauriers puisqu'il fait partie de la sélection du festival *Regards jeunes sur la cité* à la Villette qui se réunit au début du mois.

Pour Karine Dorange, adjointe chargée des Affaires scolaires, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie des quartiers : « *cette initiative est exemplaire. Les jeunes ont fait preuve de beaucoup d'implication et d'une grande responsabilité dans un travail de groupe et de longue haleine...* »



Les jeunes cinéastes (de gauche à droite) : Franck DELPLACE, Joseph KRASSO, Attila ALBAYRAK, Jason NERET et Kevin JUINO, entourés de : Khaled Nadhi, Karine Dorange, Fabien Piccinin, Emmanuelle Housseau

Association Les Amis de la Cathédrale

20 ans de mécénat

Les Amis de la Cathédrale ont fêté leurs vingt ans d'existence début octobre. L'occasion pour tous les mécènes qui composent l'association de se retrouver autour de plusieurs animations culturelles.

Après une visite du chantier du Haut Chœur guidée par le Conservateur régional des Monuments Historiques, Jean-Pierre Blin, les Amis de la Cathédrale

ont pu assister à une rétrospective des actions de l'association. La présidente Isabelle Paillot a largement commenté un diaporama retraçant les nombreuses actions menées depuis vingt ans.

La conteuse Valérie de la Rochefoucauld a raconté l'incendie de la cathédrale en 1194 et sa reconstruction, à travers le texte médiéval de Jehan le Marchant.

La maîtrise, conduite par Philippe Frémont, accompagnait mélodieusement le rythme poétique et la gestuelle de la comédienne.



La présidente Isabelle Paillot a remercié les mécènes œuvrant depuis 20 ans au sein de l'association.

18^e Fête de la Science

Sous le signe de Darwin



Photo: P. Plailly / Eurelios - Reconstitution Atelier Daynés Paris

A l'initiative du Ministère de l'Enseignement et de la Recherche, la 18^e édition de la Fête de la Science se déroulera du 16 au 22 novembre. Un seul but, présenter des projets scientifiques et techniques au grand public en privilégiant démonstrations et manipulations.

A Chartres, la Maison Pour Tous de la Madeleine proposera, tout au long de la semaine, différentes animations et ateliers pédagogiques :

- **L'évolution dans tous ses états**, avec un atelier d'écriture au porte plume.
- **L'évolution des techniques aéronautiques** à travers l'aéromodélisme présentée par la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Chartres.
- **Une exposition intitulée *De Toumaï à Sapiens, la ruée vers l'homme***, qui profite de la célébration du bicentenaire de la naissance de Darwin pour décrire les derniers résultats paléanthropologiques, en essayant de comprendre d'où nous venons et ce que sera l'homme de demain.
- **La vie : c'est l'évolution.** Divers ateliers organisés par le Compa pour découvrir l'évolution et l'adaptation des animaux et des

végétaux. Et d'autres ateliers ludiques et instructifs dans *C'est quoi ce blé ?* encadré par l'Association Terre de Beauce.

Le samedi 21 de 14h à 18h, et le dimanche 22 de 10h à 18h, le Village des Sciences, à l'Antenne Scientifique Universitaire de Chartres (ASUC), accueillera le public pour clôturer cette Fête de la Science. L'occasion de rencontrer les acteurs de la recherche et de la culture scientifique en Eure-et-Loir, autour du thème de « l'évolution ». Nous pourrions retrouver nombre des animations de la semaine auxquelles de nouvelles s'ajouteront.

Citons *Tomber sur un os !* où deux anthropologues du Service Archéologie de la Ville partageront leurs connaissances de la théorie de l'évolution.

L'astronomie des anciens pour comprendre l'avancée de nos ancêtres en la matière.

Une exposition et une visite du laboratoire de biologie végétale avec la culture in vitro.

Et des animations sur les montgolfières et les stations météorologiques.

L'un des grands moments de cette semaine placée sous le règne de la science sera la conférence

L'évolution de l'homme : quoi de neuf depuis Darwin ?, dirigée par Amélie Vialet, chercheuse à l'Institut de Paléontologie Humaine de Paris, le mardi 17 à 20h30 à l'ASUC.

Conférence Les rendez-vous du Muséum

en partenariat avec la Maison
de l'Archéologie
dans le cadre
des « Mardis de la Science »
en région Centre

Mardi 8 décembre 2009
à 20 h 30.

Peintures et graffitis sur les murs en Gaule

par Madame Alix Barbet,
directrice honoraire du CNRS.

Cette conférence est consacrée à deux sujets. A la peinture murale en Gaule, dont un gros livre vient de paraître, et aux graffitis qui les animent, objet d'une exposition intitulée, comme son catalogue : *Les murs murmurent*. Lier les deux semble une évidence, or la spécialisation des archéologues est telle que les épigraphistes étudient souvent les inscriptions gravées sur les murs sans se préoccuper du support et les spécialistes de peinture murale sont rarement en mesure d'exploiter ces messages qui polluent les décors. Or l'interaction des deux est passionnante et la conférencière tentera de donner un aperçu de ces « gauloïseries » et des débuts de la peinture murale en Occident.

Prochaines conférences

mardi 2 février 2010

Vercingétorix : mythe ou réalité ?
Par Christian Goudineau
du Collège de France (en
partenariat avec la Maison de
l'Archéologie)

**Centre universitaire de
Chartres, 21 rue de Loigny-
la-Bataille à Chartres**

Stationnement au parking
« visiteurs »

Entrée libre dans la limite des
places disponibles.

Renseignements

Muséum : 02 37 28 36 09 et
Centres.Sciences :
02 38 77 11 06.

Le coin des philatélistes

Un timbre emblématique

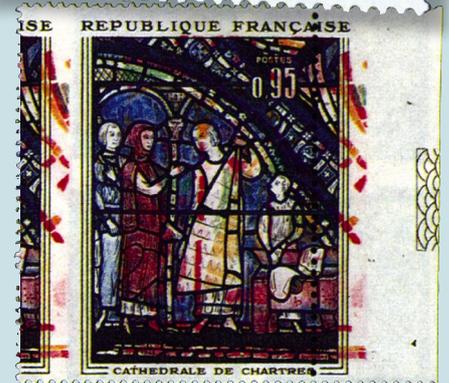
Emis au temps où l'avenir de la philatélie était encore écrit en lettres d'or, ce timbre était et reste LE timbre chartrain...

Le 9 novembre 1963, la grande foule était à l'Hôtel de Ville pour la sortie de ce timbre qui représente *Les marchands de fourrure*, signature de la corporation qui a offert la verrière de Saint-Jacques Le Majeur. Des milliers de souvenirs (cartes, enveloppes) furent vendues à l'occasion de ce Premier Jour : on en trouve encore facilement !

Bien sur, comme pour toutes les valeurs de cette époque, on trouve la panoplie complète des différents préliminaires à l'émission, issus du travail de gravure de Claude Durrens : essais de couleurs, épreuves d'artiste, de luxe, non dentelés, ... Mais le tirage conséquent de ce timbre, 4 292 500 exemplaires, et son usage postal précis (la lettre recommandée intérieure) font qu'il a été très largement utilisé par le public... et que souvent dans ces cas-là, des variétés mineures ou spectaculaires voient le jour. Nous en illustrons une, en réalité une double variété. Un piquage à cheval s'ajoute à un spectaculaire décalage des couleurs : le prix du document est lui aussi spectaculaire !!! D'autres petites variétés peuvent se découvrir en observant attentivement les fourreurs de votre collection : celle où la colonne centrale est blanche au lieu de rouge, ou encore des cassures dans les lettres de légende, voire celle où la bande de plomb

centrale est quasiment invisible... Conservez-le également sur lettre ou document entier (même s'il est associé à d'autres timbres !) Et comme toutes les bonnes choses ont une fin, le 18 mai 1964, il est retiré de la vente au guichet, et prendra le numéro 1399 dans les catalogues. Mais il en prendra aussi-et surtout-une place de choix dans les albums et le cœur des Chartrains.

Cercle philatélique chartrain
Jean-Francis Ressor
Tél. 02 37 28 45 74.
philachartres.over-blog.fr



Connaissance du Monde, le 17 novembre

L'Islande, le galop de feu



Un mardi par mois, Les Enfants du Paradis accueillent des ciné-conférences proposées par la célèbre organisation *Connaissance Du Monde*.

Depuis 70 ans, *Connaissance Du Monde*, la plus grande organisation de conférences filmées du globe, propose de partager des aventures captivantes, sur grand écran, avec les commentaires et la présence de ceux qui les ont vécu. Cette année, en partenariat avec le cinéma Les Enfants du Paradis à Chartres, les ciné conférences se tiennent un mardi par mois à 14h15 et 19h45, et le nouveau « responsa-

ble circuit » de Chartres, Philippe Grégoire, explique : « *nous souhaitons réellement continuer de remplir les salles en offrant de grands récits d'aventures à un public de plus en plus jeune et dynamique. Pour cela, nous mettons en place de nombreux partenariats avec des comités d'entreprises de la ville* ». Pour s'en convaincre, il suffit d'assister à la prochaine projection, le mardi 17 novembre, sur le thème de l'Islande, réalisée et commentée par Patrick Cellier.

**Renseignements
et réservations :**
Tel. 02 37 88 19 30
Tarifs : 8,40€ et 7,20€

Prochaines séances :

Mardi 8 décembre
Terre d'Ecosse, le peuple celte
de Serge Oliero.
Mardi 12 janvier
La Russie autrement
de Michel Drachoussoff.

Le 27 novembre, Jean-Yves Empereur en conférence à Chartres

Alexandrie, la Magnifique

Découvertes

sous terre et sous mer



Installé à Alexandrie depuis 1990, avec la fondation du Centre d'Études Alexandrines et le soutien du CNRS, Jean-Yves Empereur n'oublie jamais ses racines sarthoises. C'est donc en voisin qu'il viendra à l'Hôtel de Ville de Chartres, à l'invitation du Lion's club Chartres Doyen, donner des conférences sur Alexandrie la ville cosmopolite d'Égypte.

Jean-Yves Empereur règne depuis 30 ans sur le monde de l'archéologie. Pas une émission, pas une publication sur les fouilles égyptiennes n'est produite sans ses commentaires éclairés.

Le 27 novembre, au cours de deux conférences, l'une le matin l'autre l'après-midi, environ 700

collégiens des classes de 6^e de Chartres auront la chance de le rencontrer. Ils pourront l'écouter raconter comment, entre autres découvertes, son équipe et lui ont redonné vie au phare d'Alexandrie, la septième merveille du monde.

Le soir, à 20h30, 350 places, pas une de plus, seront à la disposition du public chartrain, au tarif de 10€. Les bénéfices seront reversés aux œuvres culturelles du Lions Club.

**Salon Marceau, Hôtel de Ville.
Vendredi 27 novembre. 20h30.**

Entrée : 10€

**Renseignements et réservations : magasin *Votre Intérieur*,
21 rue de la Pie, Chartres.**



Expositions, conférences

à la médiathèque

GO WEST !

EXPOSITIONS & ANIMATIONS

Deux visions de l'Ouest américain au XIX^e siècle.

EXPOSITION

La conquête photographique de l'Ouest américain ou l'élaboration du mythe du Far West au cours de la 2^e moitié du XIX^e siècle.

Après la traumatisante guerre de Sécession, l'Ouest fait figure de paradis terrestre. Géologues, géographes et autres chercheurs partent en expédition,

escortés de photographes dès 1860. Les clichés sont diffusés très vite aux Etats-Unis et en Europe ; ils prennent des allures de propagande migratoire et nourrissent le mythe du rêve américain.

Sélection de clichés d'O'Sullivan, Jackson, Bell et Hillers à partir du fonds de photographies de la Société de Géographie et conservés à la Bibliothèque Nationale de France.

**Du 6 novembre 2009
au 2 janvier 2010**

Médiathèque l'Apostrophe.

EXPOSITION

ETHNOGRAPHIQUE INDIENS D'AMÉRIQUE DU NORD

Les photographies anciennes, réunies par Françoise Perriot, spécialiste des cultures indiennes, offrent un regard intime et sensible sur les tribus Pueblos, Navajos, Inuits, Sioux, Cheyennes, Crows ...

Fascinés par les Indiens dès 1840, les photographes recherchaient à saisir un trait de caractère ou à évoquer une activité typique de leur mode de vie.

**Du 3 novembre au 17 décembre.
Bibliothèque Louis-Aragon.**

RENCONTRE

avec deux auteurs américains originaires des Etats-Unis.

Organisées par le Centre National du Livre pour le Ministère de la Culture et de la Communication depuis 1987, *Les Belles Étrangères* favorisent la découverte de littératures étrangères.

En novembre, des écrivains d'un même pays ou d'une même aire linguistique sont invités pour des rencontres publiques dans toute la France, organisées par des librairies, des bibliothèques, des universités ou des associations culturelles.

La médiathèque l'Apostrophe relaie pour la première fois cette manifestation nationale et invite deux écrivains, Percival Everett et Hannah Tinti à une table-ronde. A l'issue des échanges orchestrés par Olivier L'Hostis de la librairie chartraine *L'Esperluète*, une séance de dédicace permettra de prolonger la rencontre.

**Samedi 14 novembre, 15h30,
L'Apostrophe,
Tél : 02 37 23 42 00.**

Percival Everett

Percival Everett est un écrivain reconnu, qui vient régulièrement en France pour des manifestations

littéraires. Diplômé en philosophie et littérature, il aborde dans son œuvre les questions de l'identité et



de la connaissance. Il s'amuse à associer des univers fantastiques à des mythes. Auteur prolifique, lauréat de nombreux prix, Percival Everett est particulièrement admiré pour son style brillant et corrosif.

Traduits en français chez Actes Sud : *Glyphe, Blessés, Désert américain, Effacement.*

Hannah Tinti

Hannah Tinti est une jeune auteure inspirée par l'imaginaire de Salem, sa ville natale, hantée d'ombres et envahie d'antiquités.



Enfant, elle a été bercée des superstitions que ses deux grands-mères lui ont rapportées du Vieux Monde. Son univers est

drolatique et fantastique. Parallèlement à son travail d'écriture, elle dirige une revue qui édite des nouvelles.

Traduits en français chez Gallimard : *Bête à croquer, Le bon larron.*

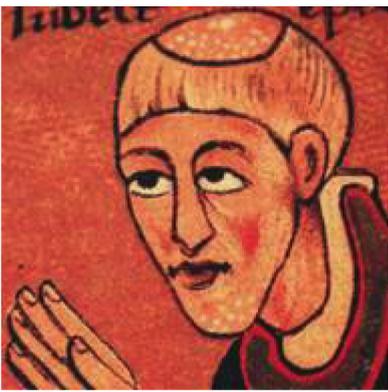
D'autres dates autour de la thématique de l'Ouest américain sont à retrouver dans l'agenda culturel sur le portail des bibliothèques www.bm-chartres.fr : Mois du film documentaire, ateliers, lectures, ...



Mots fléchés

Prénoms et Saints « chartrains »

Le mot SAINT n'est jamais dans la grille : on l'indique par (ST).



	Quartier chartrain à déguster		Cétacé Seul sacré à Chartres		Pour figure Pommes Nouvelle jumelle		Ancien nom d'abbaye (ST) Vit au loch	
	Lieu (ST) chartrain reposant		Blanchir Article à León					
							Réfléchi Diminuera la voile	
Vieille église d'ici (ST) à la main	Sur l'illustration Négation	Retraits Agrandissons						A neuf angles
			Sodium	Ceylan	Classe			
Grattons Vraiment out Stère					Pas le mien Presqu'un gêne !			
	illégitimes En langue locale							Utile pour la boîte
			Expert	Serti.				
Saison Sur timbres à Oslo À toi !				Pour un état juif	« NOTRE VILLE » XI 2009	Aber Guitariste		
	Fila Coloris				Force de mouvement Mot jeune			
		Symbiose	Dès la naissance				Allez ! Hameau antillais.	
Parfait Un à zéro. Tu à deux.			Avec des rayures à l'arrière					Abbayes d'ici (ST)
Hésita Prénom Gros rouge						Île italienne		
			©JFR 2009	Rue pentue (ST)	Débuta une série. Tante			Ennuie
	Les du sud. Conviction		Des jeux ! Morceau de terre			Stand Repaire		
			En Jordanie Comptendu				Chose Se rend	
Dans le but Bout de note Basse ville(ST)		Innovantes						
				N'est rien à León				

Les vendredis du Conservatoire

La sérénade chez les Romantiques

Vendredi 27 novembre.
Salon Montescot,
Hôtel de Ville à 20h30.

PROGRAMME

BEETHOVEN : deux sérénades
pour trio à cordes.

REGER : deux sérénades pour
flûte, alto et piano.

DISTRIBUTION

Jean-Christophe MALTOT,
flûte traversière - Jacques BON-
VALLET, violon - Sophie
CERF, alto - Cécile BUFFET,
violoncelle.

PRESENTATION

Musique nocturne, la sérénade
est l'expression musicale d'un
sentiment tendre, sur un ton plu-

tôt badin, une chanson que l'on
accompagne à la guitare ou à la
mandoline, et que l'on improvise
sous le balcon de sa belle.

Beethoven et Reger, chacun dans
leur style, nous proposent des
variations sur ce thème souriant
mais non dénué de sérieux.

Tarif plein : 7€ - Tarif Réduit :
5€ - gratuit pour les - 18 ans.
Billetterie et réservation au
02 37 84 04 75.

Avec l'Association
des Grandes
Orgues de Chartres

Trois concerts

CHANT GRÉGORIEN ET GRANDES ORGUES

Vendredi 6 novembre à 20h30.

Cathédrale de Chartres.

Les chantres de Notre-Dame de Paris Johann Vexo, organiste de l'orgue de chœur de Notre-Dame de Paris.

BACH, MONTEVERDI, MOZART, VIVALDI

Airs de cantates et d'oratorios

Dimanche 8 novembre à 16h30.

Eglise Saint-Pantaléon de Lucé.
Anne Périssé et Hélène Richer,
sopranos, Gaëtan Jarry, orgue
continuo.

MOZART

Sonates d'église et fantaisies pour
orgue

Mardi 10 novembre à 20h30.

Eglise Saint-Aignan à Chartres.

Trio à cordes : Jacques Bonvallet,
Priscille Lachat-Sarette, Thalie
Bonvallet, Françoise Dornier et
Patrick Delabre, orgues.

Tarif normal :

10 euros par concert. Tarif étu-

diant : 5 euros par concert.

Gratuit pour

les moins de 18 ans.

Vente de billets : Office de tou-
risme de Chartres.

Secrétariat de l'association :

22 cloître Notre-Dame,

28000 Chartres.

Tél. 02 37 36 67 48.

orgues.chartres@yahoo.fr

http://orgues.chartres.free.fr



Un récital pour le Vietnam, le 15 novembre



aide au vietnam et à l'enfance

L'invitation au Voyage

L'association d'Aide au Vietnam et à l'Enfance organise un récital de chant et piano le 15 novembre à 16h, au salon Marceau de l'Hôtel de Ville de Chartres, au profit du développement scolaire et sanitaire du Vietnam.

Depuis 1997, l'association d'Aide au Vietnam et à l'Enfance (AVE), dont le siège social se trouve à Chartres, cherche à fournir les moyens nécessaires aux enfants vietnamiens dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la formation. Avec 350 adhérents, 810 donateurs, des relais dans toute la France et en Belgique, en Allemagne, à Singapour et bien sûr au Vietnam, AVE permet à plus de 1300 jeunes asiatiques d'être scolarisés dans des écoles construites grâce à son action.

Toujours à la recherche de dons, AVE organise un concert de mélodies françaises et œuvres au piano le dimanche 15 novembre à 16h au salon Marceau de l'Hôtel de Ville de Chartres. Avec le soutien de la Mairie de Chartres. Intitulé *L'invitation au Voyage*, ce récital donne l'occasion d'entendre la voix de la soprano Emmanuelle Pascal-Falala, et les interprétations du pianiste Marc Laterrade. 250 places disponibles au prix de 5€ seulement devraient permettre à une vingtaine d'en-

fants d'être scolarisés, d'avoir un repas par jour et une visite médicale pendant une année entière. Lorsque l'on connaît le soin particulier que met AVE à faire en sorte que 1€ récolté en France représente 1€ reversé au Vietnam, on ne doute pas qu'un public nombreux répondra à l'invitation de cette dynamique association.

Renseignements :
Tél. 08 20 30 00 73.
a.v.e@wanadoo.fr
www.ave-asso.org

Avec les Samedis musicaux Piano en fête



La saison 2009 des Samedis Musicaux de Chartres est placée sous le signe du piano.

Vendredi 6 novembre nous assisterons dès 20h30, à la Chambre de Commerce et de l'Industrie d'Eure et Loir, à la présentation du piano de Geoffroy Couteau, puis du violon de Darko Kodzas. En seconde partie, ils interpréteront, en duo, la *Première Sonate* et *Scherzo* de Brahms.

Samedi 21 novembre, dans la Salle à l'Italienne du Musée des Beaux-Arts de Chartres à 20h30, la pianiste Laurianne Corneille jouera *Variations Goldberg* de Jean-Sébastien Bach et *Sonate Appassionata* de Ludwig Van Beethoven.

Samedi 12 décembre à partir de 19h30, une soirée russe sur le thème de l'humour à la Chapelle du Musée des Beaux-Arts, grâce au duo formé de la pianiste Xenia Maliarevitch et de la violoncel-

liste Clara Zaoui. Rachmaninov et le folklore russe seront au rendez-vous.

Renseignements :
<http://lessamedismusicaux.free.fr>
Tarifs : 15€, 12€ et 6€ (pour les moins de 12 ans).

Concert

Schumann le romantique

L'association *Les Amours du Poète* propose un concert sur le thème *Un instant avec... Robert Schumann*, le samedi 14 à 20h30, au Musée des Beaux-Arts de Chartres.

Depuis 2007, l'association *Les Amours du Poète* nous fait découvrir ou redécouvrir les grands compositeurs de la période romantique. Le samedi 14 novembre, à partir de 20h30 au Musée des Beaux-Arts de Chartres, le ténor Jean-Paul Ouvrard et le violoncelliste Philippe Pennanguer uniront leur talent au violon de Thierry Maurin et au piano de Françoise Tillard dans *Un instant avec... Robert Schumann*. Ces quatre musiciens de renom nous invitent à partager avec eux une belle soirée chargée de romantisme.

**Renseignements
et réservations :**
Tél. 06 10 82 81 59.
Tarifs : 13€ et 7€ (gratuit pour les moins de 12 ans).
<http://lesamoursdupoete.wifeo.com>



Expos photos au cinéma
Les Enfants du Paradis

Les coulisses d'un tournage

Une exposition des photos du tournage de *Rien de personnel* filmé, en partie, à Chartres s'est tenue dans l'entrée du cinéma Les Enfants du Paradis.

Depuis le 22 octobre c'est *Mademoiselle Chambon* qui occupe la place.

Le hall du cinéma Les Enfants du Paradis expose en ce moment une série de photos du tournage du long métrage *Rien de personnel*, de Mathias Gokalp, qui s'est déroulé à Chartres, avec Mélanie Doutey et Jean-Pierre Daroussin dans les rôles principaux. Les photographes Guillermo Osorio, Arno Hébert et Sébastien Janvier ont profité de l'occasion pour

dérober quelques instantanés des coulisses. Les séances d'enregistrement, le maquillage, la coiffure, les rencontres avec les élus de la Ville Isabelle Brochet, adjointe à la Culture et au Patrimoine, et Laurent Lhuillery, adjoint à l'Animation, sont autant de jolis moments immortalisés, sur fond de paysage chartrain.

Depuis le 22 octobre, d'autres photos de tournage du long métrage *Mademoiselle Chambon* de Stéphane Brisé, avec Sandrine Kiberlain, Vincent Lindon et Aure Atika, prises par Sébastien Janvier, occupent la place dans la grande entrée du cinéma de Chartres.

Cinéma Les Enfants du Paradis
13, place porte Saint Michel,
Chartres
Tél. 02 37 88 19 30.

L'exposition vente d'Amnesty International, le 29 novembre.

A la salle Edmond Desouches

Une fois n'est pas coutume. La traditionnelle exposition vente d'artisanat d'art organisée par *Amnesty International* se délocalise cette année au centre culturel de Lucé.

Environ 35 artistes et artisans, authentiques créateurs, proposeront à la vente leurs œuvres. Bijoux, émaux, vitraux, peintures sur bois, sur porcelaine, poteries, gravures sur verre, broderie, dentelle ... la liste des produits exposés n'est pas exhaustive. Une illustratrice de tableaux et de livres pour enfant sera là également. Manu assurera comme tous les ans l'animation musicale.

Amnesty International a également invité deux associations : *Solidarité avec les camps palestiniens* et l'association des *Chrétiens contre la torture*.

Entrée libre. Parking.

Dimanche 29 novembre, de 10h à 19h. Centre culturel de Lucé, salle Edmond Desouches.

Renseignements et inscriptions tél. 02 37 30 10 74.



Jusqu'au 31 décembre

Entre ciel et terre

Le Centre International du Vitrail expose Kim En Joong, dominicain d'origine coréenne.

Le Centre International du Vitrail (CIV) présente la première rétrospective des réalisations monumentales de Kim En Joong jusqu'au 31 décembre, avec plus de cinquante vitraux, des peintures et des céramiques, dans une exposition intitulée *Entre Ciel et Terre*.

Vitraux originaux, panneaux d'essai ou épreuves d'artistes, tout l'univers de la couleur lumineuse maîtrisée se déploie dans les grandes salles voûtées du XIII^e siècle du CIV.

Le travail de Kim En Joong ne représente pas la réalité mais l'essence de celle-ci. Il se veut abstrait pour une totale recherche

de spiritualité. L'artiste lui-même explique : « *je ne peins pas des choses rationnelles mais des sensations. La sensation intime ne s'explique pas, je la vis dans mon œuvre. Le monde est envahi d'images de toutes sortes et de représentations figuratives, je cherche un monde non pollué que je rencontre dans le mystère* ».

**Centre International du Vitrail,
5 rue du Cardinal Pie.**

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Le samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Les dimanches et jours fériés (sauf 25 décembre) de 14h30 à 18h.

Tarif : 4€.

Tél. 02 37 21 65 72.

contact@centre-vitrail.org

www.centre-vitrail.org



Paul Challan Belval

Le vitrail pour vocation

A deux pas de la Cathédrale, Paul Challan Belval, un jeune vitrailliste, a choisi d'installer son atelier pour être au plus près de celle qui fut à l'origine de sa vocation.

Le jeune vitrailliste Paul Challan Belval, âgé de 29 ans, découvre la Cathédrale de Chartres pour la première fois en 2003, lors du pèlerinage des étudiants à l'occasion de la fête des Rameaux.

Après une année de retraite spirituelle et alors qu'il menait des études de droit, il décide de changer de voie.

A la Toussaint 2007, il a installé son atelier Cloître Notre-Dame, près de cette Cathédrale qui l'avait tant émerveillé. Parallèlement à ses travaux, il continue de se former à son art de vitrailliste, pour le plus grand bonheur de tous ceux, de plus en plus nombreux, qui font appel à son talent.

Renseignements

tél. 06 65 54 53 25.

contact@paulvitrail.fr

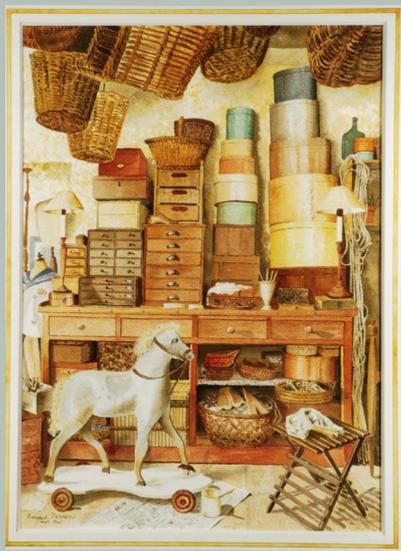


Une œuvre
de l'artothèque
à la loupe (5)

Le cheval à bascule

de Bernard Perreau
N° : ARTO-2005-0

Le titre même de cette œuvre de Bernard Perreau attire l'attention du spectateur sur son premier plan et ce cheval à bascule monté sur roulettes, symbole stéréotypé des jouets de l'enfance. La fière allure du petit animal de bois et sa robe blanche le font surgir du reste de la pièce. Il vient d'ailleurs d'être peint, comme en témoigne le pinceau délaissé devant ses sabots. Pourtant, c'est dans l'innombrable amas d'objets entassés que ce révèle réellement le coup de crayon de l'artiste. Derrière le cheval, un meuble rempli sur lequel tiroirs et boîtes tiennent en équilibre les uns sur les autres. Son souci du détail nous pousse à penser à la plénitude. Au plafond encore, des paniers d'osiers de toutes formes lévitent comme en suspension. Sur les côtés, de beaux objets anciens, qui semblent être ceux d'une mercerie, se font plus flous mais laissent tout de même deviner leur richesse.



Au Musée des Beaux-Arts

Artisanat du baigne

Du 7 novembre au 21 février, le Musée des Beaux-Arts de Chartres présente une multitude d'objets fabriqués par des prisonniers des bagnes qui ont disparu depuis le XIX^e siècle en métropole et le XX^e en Outre-mer. Bois, paille, coquillages... prévus à l'origine pour constituer un pécule de sortie ou améliorer le quotidien. Cette exposition nous pousse vers un devoir de mémoire avec des productions surprenantes et émouvantes.

Le Musée des Enfants

Comme chaque année, le Musée des Enfants ouvre ses portes en même temps que *Amusez-vous en région Centre*. Du 14 novembre au 3 octobre 2010, l'exposition *Histoire de Papiers* prend place dans le Musée des Beaux-Arts et propose toute une scénographie assortie d'objets sur l'histoire du papier. Nous y découvrirons ses origines, ses utilisations à travers le temps dans l'industrie, l'art ou la science, certaines expressions auxquelles il renvoie...

Renseignements au Musée
des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80.

Les Samedis Soirs au Musée

Chaque 1^{er} samedi du mois, *Les Samedis Soirs au Musée* offrent l'occasion d'assister à des concerts gratuits de grands musiciens. Le 7 novembre dès 18h, Brice Saily interprétera des extraits du quatrième livre de pièces de clavecin composé par François Couperin en 1730.

Information :

Le Musée des Beaux-Arts
de Chartres fermera ses
portes du lundi 2 novembre
au vendredi 6 novembre.



François Couperin (1668-1733)

A dramatic landscape photograph of a river canyon. On the right, a large, dark rock overhang dominates the upper portion of the frame. Below it, a rugged, rocky cliffside slopes down towards a wide, sandy river. In the middle ground, several small figures of people are visible on the cliff edge, looking out over the river. The background shows a hazy, distant canyon wall under a pale sky. The overall tone is sepia and historical.

La conquête photographique de l'Ouest américain

Exposition

du 5 novembre

au 2 janvier

Médiathèque

l'Apostrophe.



Un centre-ville ne se décrète pas !

Les travaux du parking, puis l'ouverture du parking avec des tarifs dissuasifs, puis la fermeture progressive du centre-ville à la circulation, et maintenant l'interdiction presque complète du stationnement, y compris pour les

habitants de l'hyper-centre, voilà en quoi a consisté la politique du Maire.

Peu à peu, les habitants du département ont déserté les commerces du centre-ville de Chartres. Les commerces, et notamment les restaurateurs, émigrent vers la périphérie, de part et d'autre de la rocade. De plus en plus de magasins sont vides.

Les habitants du centre historique à leur tour commencent à partir et les affiches « à louer » fleurissent aux fenêtres.

L'engourdissement gagne, qui annonce la mort par inanition. Quelques rares survivants errent dans des rues presque désertes. La Place Billard ressemble en semaine au désert de Gobi, et ce ne sont pas quelques animations méritoires le week-end qui parviennent à attirer les gens.

Et quand un râleur interpelle le Maire, il se fait remettre en place sans ménagement... Le monsieur

sait tout mieux que les autres !

Il savait mieux déjà en 2003 lors de la signature du contrat avec Q-Park : le parking aurait dû rapporter 400.000 euros de bénéfices en 2008. Raté ! C'est 400.000 euros de pertes.

Mais ce n'est pas la faute du monsieur. Les responsables, d'après Q-Park, ce sont « l'Union des Commerçants ainsi que la plupart des commerçants Chartrains ».

Et quand tous les commerces auront disparu, le monsieur accusera les corbeaux...

La situation est dramatique. Elle mérite que nous y revenions régulièrement. Nous vous ferons part de nos propositions et nous serons, nous, à l'écoute de vos suggestions sur notre blog <http://modem-chartres.over-blog.fr/>.

Eric Chevée
modem-chartres@orange.fr



Rester fidèle à ses idées

Déclaration faite au conseil municipal du 23 septembre

Monsieur le Maire,
Mes chers collègues,

Ce n'est pas au nom du groupe Modem que je prends la parole ce soir mais en mon nom.

Lors des dernières élections municipales, la liste conduite par Mr Chevée a décidé de fusion-

ner au second tour avec la liste de Mme Vallet.

Souvenez-vous, à sa création, le Mouvement démocrate se positionnait hors des traditionnels clivages droite-gauche. Ce mouvement acceptait, à l'époque, de travailler pour un projet commun, avec des personnes issues de la droite ou de la gauche. A Chartres, le Modem s'est allié avec le PS.

Je ne regrette rien. Dépasser les clivages politiques pour l'intérêt général est un signe de démocratie.

Mais aujourd'hui, la donne a changé ! Et elle a changé en haut lieu !

Je constate que le Modem a choisi la facilité en jouant au clivage binaire. Il préfère la gauche espérant y trouver un espace pour exister. De fait, il devient pour moi, un parti de gauche comme un autre.

Je souhaite donc ce soir exprimer très clairement ma position :

Je ne suis plus en accord avec ce parti qui n'est plus un mouvement indépendant.

Par conséquent, je vous demande de prendre note qu'à partir de ce soir, je ne fais plus partie du groupe Modem conduit par Mr Chevée.

Mais je suis avant tout une conseillère municipale au service des chartrains, de tous les chartrains.

Et je suis avant tout, une femme de centre droit.

Alors j'entends poursuivre mon engagement sous cette « étiquette ».

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vous remercie de votre attention.

Etre conseillère municipale c'est avant tout garder ma liberté de parole et d'action sans soumission ni obligation que celle de l'intérêt des chartrains.

Nadège GAUJARD
nadega.gaujard@gmail.com

Q-Park, à vous de juger !

Le rapport annuel d'activité de Q-Park pour l'année 2008 a été examiné au conseil municipal d'octobre. Après 3 années de plein exercice, si la fréquentation totale continue d'augmenter, l'équilibre financier est loin d'être atteint pour le concessionnaire.

La situation est résumée dans la conclusion du rapport :

Page 49 : « Les résultats de cette DSP sont en deçà des objectifs, mais connaissent une progression chaque année depuis 2005 : + 24,56% de fréquentation horaire par rapport à 2006 ; + 4,73% de fréquentation horaire par rapport à 2007 ; + 16,03% de progression de recette par rapport à 2006 ; + 3,25% de progression

par rapport à 2007 ».

page 50 et 51 : « Nous sommes cependant en dessous de nos objectifs - 1 014 407 € de notre business plan, soit un recul de - 25,01% de notre objectif ».

Pour améliorer ses comptes, Q-Park réclame une augmentation des tarifs, chose faite en janvier 2009 par décision de la majorité municipale. Est-ce le début d'une longue série de réajustements des tarifs ?

Le principe de l'utilisateur-payeur, pourtant mis en avant par le Maire, est mis à mal par la faiblesse de ce rapport financier. L'équilibre des chiffres pour Q-Park, passe par une augmentation des tarifs. Si cette augmentation n'était pas décidée par le Conseil Municipal, nous aurions à équilibrer le compte d'explo-

tation de Q-Park par une dotation financière de la Ville (donc par nos impôts). Tout comme les promesses de baisses des impôts (dont chacun d'entre nous, ce mois-ci, a pu mesurer l'augmentation), les mauvais calculs du Maire de Chartres, auront comme suite, de faire payer aux chartrains les conséquences d'un parking sur-dimensionné et anti-écologique.

Face à une telle situation, la sortie de crise pour la Ville, pour la pérennité de ses parkings souterrains, passe par une reprise en main et des solutions existent.

Les élus Socialistes et Républicains.

Contactez-nous à :

elus.sr.chartres@gmail.com

Au pays des aveugles...

Françoise Vallet déclarée inéligible pour la deuxième fois en deux élections, et pour la même raison : elle a bénéficié par deux fois de l'aide importante d'une entreprise privée, la première fois celle du propriétaire du Leclerc de Luisant, et la deuxième, celle de son imprimeur.

Pourtant la Loi électorale est claire : une personne morale (entreprise, association) n'a pas le droit d'aider matériellement un candidat à une élection politique.

Sa réaction non plus ne change pas : elle clame encore son innocence...

Nous n'aurons pas pitié de ce bégaiement. Nous avons trop supporté ses invectives en Conseil Municipal. Nous étions les méchants, les mal-honnêtes, et elle se posait en justicière, attaquant les personnes, et spécialement Jean-Pierre Gorges, ce qui la dispensait d'énoncer une seule proposition cohérente.

Monsieur Chevée est solidaire de madame Vallet. Que n'a-t-il démissionné comme elle ? Car si la Loi ne condamne que la tête de liste comme seule responsable du compte de campagne, il faut bien rappeler que la liste finale était une liste

PS - MODEM, une liste Vallet - Chevée. Même à deux, ils n'ont pas été capables d'établir un compte de campagne correct...

Pourtant, monsieur Chevée continue de distribuer des leçons de gestion, Conseil après Conseil, dénigrant les personnes, et bien sûr Jean-Pierre Gorges, dans un bégaiement de Cassandra promettant des catastrophes qui n'arrivent jamais.

Il est vrai que monsieur Chevée a fréquenté le même hypermarché, et lui aussi préfère l'outrance à l'argument. C'est la même haine, même si elle a changé de ton : la fée Maléfique a cédé le pas à l'Oncle Picsou.

Mais n'oublions pas monsieur Lebon ! La première fois, il était suppléant de madame Vallet invalidée. Et la deuxième, il était son colistier. Aujourd'hui, il se dit désolé, mais après l'« assassinat » de Georges Lemoine, la descente aux enfers de madame Vallet lui ouvre la voie. Il n'est pas triste en fait : il appartient à un autre clan du PS, celui de madame Aubry, quand Françoise Vallet préfère Ségolène Royal : le même penchant pour l'échec, probablement... Aujourd'hui, David Lebon se dit qu'il pourrait briguer la tête de liste départementale aux prochaines élections régionales.

Parions que son blog -peu fréquenté- va bientôt changer. Il était devenu un partisan du mandat unique, après n'avoir cumulé que les échecs. Mais comme sa rivale cumule les inéligibilités, gageons qu'il va devoir « se sacrifier »... même si Françoise Vallet n'a pas renoncé.

Au pays des aveugles les borgnes sont rois. Heureusement, les Chartreains votent les deux yeux ouverts.

NB : lors du dernier Conseil Municipal, messieurs Lebon et Chevée ont cru bon d'affirmer que le site internet de la Ville de Chartres n'affichait pas les tribunes de l'opposition publiées dans « Votre Ville ». Nous écrivons aujourd'hui que c'est faux, le journal « Votre Ville » étant intégralement mis en ligne. Aveuglement, ou mensonge délibéré ?

Ils ont également affirmé que la majorité n'avait pas le droit de publier une tribune. Nous allons demander à un avocat spécialisé d'éclaircir pour nous le droit en la matière. Si tel est maintenant le cas, nous nous conformerons au droit.

Même si nous devons arrêter cette chronique, notez que cela ne leur donnera pas une idée de plus.

Le groupe des élus de la majorité municipale

EXPRESS/EXPRESS/EXPRESS/
EXPRESS/EXPRESS/EXPRESS/EXPRESS**RÉSEAU SANTÉ OU
TABAC 28**

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit. Prochaines réunions : jeudi 12 novembre à 17h30 et mardi 1^{er} décembre à 17h30

Renseignements
RST28 tél. 02 37 30 31 05.

**LIGUE CONTRE LE
CANCER**

Création d'un pôle «conseils-informations-écoute», tous les jours (sauf le mercredi).

Comité départemental de la Ligue contre le cancer.

7, rue Gabriel Péri. Chartres.

Tél. 02 37 21 19 50
cd28ligue.net@wanadoo.fr

CHARTRES EN BLEU

Novo Nordisk célèbre ses 50 ans en France à travers deux opérations: Chartres en Bleu, le 14 novembre, de 18h à minuit. le toit de la médiathèque, la place du Cygne, le Portail Royal de la cathédrale se pareront de bleu.

Le bus du diabète s'arrêtera à Chartres les 9 et 11 décembre.

Renseignements
tél. 02 37 91 44 74.

ALLO INFO FAMILLES

L'UDAF d'Eure et Loir met à votre service «SVP familles»

au 02 37 88 32 57, tous les matins du lundi au vendredi, pour répondre à vos questions sur l'éducation, la scolarité des enfants, la santé, le logement, le cadre de vie, ou toutes sortes de difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre quotidien.

**CONSEIL CONJUGAL
ET FAMILIAL**

Une conseillère conjugale et familiale est au service de toutes les familles qui ont besoin d'aide, quel que soit le type des difficultés qu'elles rencontrent.

Pour prendre rendez-vous :
UDAF tél. 02 37 88 32 57.

Forum de la Madeleine
tél. 02 37 88 45 09.
CCAS tél. 02 37 18 47 11.

**JOURNÉE MONDIALE
DU DIABÈTE**

7 novembre à l'Hopital Hôtel-Dieu, de 13h30 à 18h, salle de l'Etape au vin, 34 rue du Dr Maunoury.

Stand de pédicurie-podologie, espace diététique, atelier de dépistage avec prise de tension artérielle, stand de chocolatier, démonstration de défibrillateur avec la Croix Rouge, tables rondes avec le Dr Bekka, exposition de la Mutuelle Spheria et tombola gratuite. Buvette sur place.

Renseignements tél. 02 37 30 11 00
ou 06 73 14 28 97.

**CONCOURS NATIONAL
DES MEILLEURS
OUVRIERS DE FRANCE**

Inscrivez-vous avant le 31 décembre ! Ce concours aboutit à la délivrance d'un diplôme de niveau III de l'Education nationale. 19 groupes de métiers.

Renseignements et inscriptions :
C. Lainé, tél. 02 37 26 04 68
ou 06 14 32 93 72.

CINÉ CLAP

17 novembre, *La guerre est finie* d'Alain Resnais (France 1966).

Auditorium de la médiathèque. Adhésion à l'association 10€ pour l'ensemble des projections de l'année 2009/2010.

FILM/DÉBAT

Dans le cadre du 20^e anniversaire de la Convention des Droits de l'enfant, projection du film *Les enfants invisibles* de huit grands metteurs en scène (sélection officielle au festival de Venise) le 20 novembre à 20h15 aux Enfants du Paradis, suivi d'un débat animé par Jean-Luc Cheyrouze, président du comité des Yvelines pour l'UNICEF et membre de la commission enfants d'Amnesty International.

**MESSE DE
SAINT-HUBERT**

Avec les sonneurs du Rallye Saint-Hubert de Chartres, samedi 7 novembre à 18h, cathédrale de Chartres.

Renseignements tél. 02 37 28 58 75.

DANSE AFRICAINE

Stage organisé par l'association Nawa, samedi 21 novembre, 14h, salle Sainte-Agnès, 17 rue Chanzy. 20€.

Inscriptions tél. 06 08 42 95 61.

SCRAPBOOKING

Journée découverte le 22 décembre de 10h à 13h et de 14h à 17h. 40€.

Association Rechèvres Bas-Menus Animation.

Tél. 02 37 21 33 76.

**CONFÉRENCE
EURE-ET-LOIR NATURE**

Thème : la communication animale ; Lundi 30 novembre, 20h30, salon Marceau de l'Hotel de Ville.

Entrée libre.

Renseignements tél. 02 37 30 96 96.

CONFÉRENCE

L'association Source de vie propose, le dimanche 22 novembre à 15h au Campanile Hôtel, une conférence animée par Christine Porteleau sur le thème : « comment percevoir dans le regard de l'autre son image vraie ? » L'occasion d'expliquer en quoi le visage représente l'expression de ce que chacun porte en lui.

Campanile Hôtel, 1 allée Prométhée

Renseignements et réservations:
02 37 30 05 77 ou 06 26 96 60 44.

Tarif : 7€.

**BANQUET DU
11 NOVEMBRE**

Un déjeuner sera offert par la Ville à ses anciens combattants, veuves de guerre et veuves d'anciens combattants âgés de plus de 60 ans, domiciliés à Chartres. Inscriptions à la Mairie, bureau n°011.

CONCERT

Premier concert de Pop-Rock'ons nous, (Stéphane Mondino, Christophe Cintrat, Lorenz et Dutrey, des artistes locaux), le 4 décembre à 20h30, dôme de la CCI.

Renseignements tél. 06 88 33 16 71 ou 02 37 22 75 46.

CONCERT IVANOVITCH

Pierre et Ikuko Ivanovitch, violoniste et pianiste invitent le violoncelliste Pierre Broun pour interpréter en trio Haydn, Chostakovitch, Brahms et Schubert. Samedi 28 novembre à 20h30, salle à l'italienne du Musée des Beaux-Arts.

Tél. 02 37 90 75 22 ou 02 37 27 19 02.

RENCONTRES TER CENTRE

Pour aborder les sujets qui concernent les voyageurs au quotidien, le TER Centre organise des rencontres les mardis 17 novembre, 12 janvier, 16 mars, 18 juin et 6 juillet.

Renseignements tél. 02 47 32 11 10.

PRIX FULBERT

Remise du Prix Fulbert le 7 novembre à 15h30 à l'Apostrophe.

LE SERVICE VOLONTAIRE EUROPÉEN

Le mercredi 25 Novembre de 14h à 17h le BIJ propose un atelier d'information sur le Service Volontaire Européen (SVE), animé par 2 volontaires SVE (un espagnol et une polonaise).

Vous trouverez toutes les informations sur le montage de projet, les aides financières, les pays participants et les dates de départ.

Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse

32, boulevard Chasles 28000

CHARTRES.

Tél. 02 37 23 42 32.

Bij28@ville-chartres.fr

MARCHÉ DE NOËL

Forum de la Madeleine, samedi 5 décembre, de 10h à 18h30 sans interruption, à la MPT de la Madeleine. Entrée gratuite. Marché des Artisans, bourse aux jouets avec l'Association Familiale de Chartres et environs, Familles de France (contact tél 02.37.35.68.17), atelier maquillage, le Père Noël, animations Téléthron (circuit vélos, rollers sur la Madeleine, jeux pour enfants, cafeteria, danses, chants, repas et soirée dansante)

Renseignements : Forum -Association du quartier de la Madeleine, BP 802. 28011 CHARTRES cedex.

Tél. 02 37 88 45 04.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

Exposition de peintures sur le thème fleurs et jardins, les 14 et 15 novembre, au pavillon du jardin d'Horticulture. Entrée libre.

Démonstration d'Art Floral le vendredi 11 décembre 2009 à 19 h. Entrée libre. Pavillon du jardin d'Horticulture, 39 avenue d'Aligre Chartres.

MARCHÉ DU JOUET

Samedi 7 novembre de 10h à 18h à l'Hôtel de Ville, salon Marceau. Jeux, jouets en bois, poupées, voitures, livres, DVD, vêtements d'enfants... pour moins de 10€.

Organisé par l'Association Familiale Catholique.

Entrée gratuite.

Renseignements

tél. 02 37 36 15 44 ou, le soir, 02 37 28 15 99.

PORTES OUVERTES À L'ATELIER LOIRE

L'atelier de peinture de Gabriel LOIRE (1904-1996) ouvrira ses portes, une nouvelle fois et sans doute une des dernières, le Samedi 14 novembre 2009, de 10 h à 19 h et le dimanche 15 novembre, de 10 h à 18 h.

Exposition-vente des oeuvres de l'artiste: croquis, toiles, livres...

L'Orangerie, 26 rue d'Ouarville, 28300 Lèves.

Tél. 02 37 21 08 95.

DANSE AU COEUR

Création chorégraphique sur le thème le sacre du printemps de Nijinski, pour et avec 18 enfants âgés de 9 à 12 ans, ayant tous déjà participé à des projets Danse à l'école. Les ateliers se déroulent durant les vacances scolaires, à Danse au Cœur ou au Conservatoire de Chartres les 2, 3, 4 novembre, les 12 et 13 février, du 12 au 16 avril, les 12 et 13 mai et début juin.

Nouveauté ! Les ateliers Parent/Enfant. Ces ateliers s'adressent aux parents et à leurs enfants à partir de 6 ans, les mercredis de 10h à 12h30, 11 novembre, 9 décembre, 13 janvier, 3 février, 24 mars, 28 avril, 19 mai.

Inscriptions tél. 02 37 36 99 83 - annick.roquillet@danseaucoeur.com
Journée destinée aux enseignants et artistes associés.

Mercredi 18 novembre, 9h à 16h - IUFM de Chartres

Informations tél. 02 37 36 42 68 ou christiane.lhomme@danseaucoeur.com

La création au cœur de la pédagogie
Trois ateliers destinés aux professeurs de danse, chorégraphes et danseurs.

Informations pratiques : les jeudis 26 novembre, 3 et 10 décembre, 10h à 13h, à Danse au Cœur.

Inscriptions tél. 02 37 36 99 83 - annick.roquillet@danseaucoeur.com

CONCERT DES PETITS CHANTEURS À LA CROIX DE BOIS

Organisé conjointement par les clubs services Rotary et Lions Club la Belle Verrière, un concert des Petits Chanteurs à la Croix de Bois a eu lieu le 23 octobre à la cathédrale. 600 spectateurs ont assisté à cette soirée prestigieuse.

Solution des mots fléchés du numéro d'octobre	H	A	F	T	A					
	B	A	S	B	O	U	R	G	S	
	N	E	Y	N	V	S				
	O	D	Y	S	S	E	E	O		
C	R	B	A	S	E	B	A	L	L	
P	Y	R	O	M	A	N	E	R	U	E
C	B	O	L	T	P	E	D	E		
E	L	O	R	L	B	I	S	S	A	S
P	A	R	T	I	E	E	N	A	N	
O	B	I	G	U	I	N	G	O	I	S
L	A	V	E	R	I	E	U	S	E	E
T	E	N	O	N	S	V	V	O	N	T
A	T	I	E	V	O	L	E	N	T	
G	A	E	L	P	O	L	A	R	B	
U	S	I	N	E	A	C	T	U	E	L
N	L	E	D	E	T	O	U	R	N	E
A	N	O	R	M	A	L	S	R	B	U
E	N	S	I	L	A	T	E	T	U	E
A	S	S	E	N	S	E	V	T	T	

Déclarations Préalables déposées

MME BALLESTEROS BOYELDIEU	8 RUE CHANTAUT	REPLACEMENT DE CHASSIS DE TOIT
CHARTRES METROPOLE	RUE DE LA BRECHE	IMPLANTATION CONTENEURS ENTERRES
MME BENOIST	4 IMPASSE DU SEMINAIRE	TRAVAUX DE COUVERTURE ET CONSTRUCTION VERANDA
M DUMONTIER	75 RUE GABRIEL PERI	REPLACEMENT ET RENOVATION DE MENUISERIES EXTERIEURES
STE MMA IARD	7 AVENUE MARCEL PROUST	CONSTRUCTION D'UN ESCALIER DE SECOURS
STE DENIS DECOR	8 RUE DU CARDINAL PIE	RENOVATION DE MENUISERIES EXTERIEURES
M FOISONN	14 CLOS SULLY	CONSTRUCTION ABRI DE JARDIN ET TRAVAUX DE COUVERTURE
M GUILLOTIN	25 RUE SAINT MICHEL	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M GLOBETROCKER SARL	106 RUE DE SOURS	CREATION ISSUE DE SECOURS
M GAULT	8 RUE DE LA BRECHE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M BUONO	4 RUE MONTECOT	RAVALEMENT DE FACADE
SCI SCI MGN	6 RUE PIERRE MENDES FRANCE	CHANGEMENT D'AFFECTATION DE LOCAL COMMERCIAL
VILLE DE CHARTRES	27 CLOITRE NOTRE DAME	TRAVAUX DE RENOVATION DE MENUISERIES EXTERIEURES
M BONNICHON	138 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	POSE DE CHASSIS DE TOIT
SA PELAGIE	10 RUE GEORGES FESSARD	RAVALEMENT DE FACADES
MME COUZINET	33 RUE DE FRESNAY	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES ET POSE CHASSIS DE TOIT
M RENAUDIN	17 RUE DES JUBELINES	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE COMBLES
M MME ADELMARD	24 RUE ALEXIS DE CASTILLON	INSTALLATION DE CAPTEURS SOLAIRES
CHARTRES METROPOLE	9001 RUE DES PERRIERS	TRAVAUX DE CLOTURE ET CONSTRUCTION D'UN GARAGE
M MME AUFREDOU	49 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	TRAVAUX DE RENOVATION DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME AMIET CHEVALLIER	117 RUE GABRIEL PERI	REPLACEMENT DE LA PORTE D'ENTREE
M SEBASTIEN	5 RUE HECTOR BERLIOZ	CONSTRUCTION DE VERANDA
MME FERRE	28 RUE EUGENE HURTAULT	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
M MONCEAUX	37 RUE DES COMTESSES	TRAVAUX DE CLOTURE
M WEYRICH	10 RUE GEORGES BIZET	TRAVAUX DE CLOTURE
M GERNEZ GEOMETRE	55 RUE DE REVERDY	DIVISION PARCELLAIRE
M POREE	1 RUE ROBERT BLIN	REPLACEMENT DE CHASSIS DE TOIT
MME LAYE	1 PLACE JEANNE D'ARC	TRAVAUX DE CLOTURE
M GIROUNES	4 PLACE MARCEAU	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
M CHEVE	35 RUE DES VIEUX CAPUCINS	TRAVAUX DE COUVERTURE
SARL FORTE STEPHANE	34 RUE DU GRAND FAUBOURG	RAVALEMENT DE FACADE
M BOUCHEREAU	128 RUE DE RECHEVRES	TRAVAUX DE CLOTURE ET REMPLACEMENT DE PORTE DE GARAGE
M FLEURY	31 RUE DES PRIMEVERES	TRAVAUX DE CLOTURE ET CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
EDF - DIRECTON DE L'IMMOBILIER	117 RUE DE SOURS	MODIFICATION DE FACADE
M HURIER	4 PLACE DES EPARS	MODIFICATION DE FACADE
M CLIPET	3 CHEMIN HUSSON	POSE DE PANNEAUX SOLAIRES
SCI TERTIAIRE - M LAUDET	29 RUE BROSOLETTTE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M PERRUCHET	79 - 81 RUE SAINT BRICE	DIVISION PARCELLAIRE

Déclarations Préalables délivrées

MME LE NORMAND	79 RUE DE REVERDY	RENOVATION DE MENUISERIES EXTERIEURES
M CHAMBON	14 RUE SAINT JULIEN	AMENAGEMENT DE COMBLES ET CREATION DE CHASSIS DE TOIT
M PEYCHERT	11 RUE DU SOLEIL D'OR	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
DIRECTION DES SERVICES FISCAUX	1 PLACE DE LA REPUBLIQUE	CONSTRUCTION D'UN AUVENT
M NORMAND	8 RUE DU RAVIN	RAVALEMENT DE FACADE
M BCF EURE ET LOIR	2 et 4 PLACE DROUAISE	MODIFICATION DE FACADES
VILLE DE CHARTRES	4 RUE PERRAULT	REJOINTOIEMENT D'UN MUR DE CLOTURE
M YILDIZ BEDRI	15 RUE SAINT MICHEL	RAVALEMENT DE FACADE
M VANDENBULCHE ALAIN	RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA

VILLE DE CHARTRES	10 PLACE DROUAISE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M COUGET	21 RUE GABRIEL PERI	REPLACEMENT DE CHASSIS DE TOIT
M THIROUIN	49 RUE DES VIEUX CAPUCINS	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES ET REAMENAGEMENT INTERIEUR
M MME FOURMONT	42 RUE DE LA FOULERIE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
ELSA LINGERIE	25 RUE DU SOLEIL D'OR	MODIFICATION DE FACADE
DESMIER	10 AVENUE D'ALSACE LORRAINE	RAVALEMENT DE FACADES ET RENOVATION DES MENUISERIES
MME HOURY CHALET	30 BIS R. DU FAUBOURG GUILLAUME	POSE DE CHASSIS DE TOIT
M JU DENNE	9 SENTIER DU CLOS VERT	REPLACEMENT D'UN PORTAIL
M GOUSSARD	21 RUE DE RECHEVRES	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
M GENTY	7 RUE DU DOCTEUR BAUDIN	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MLE MALEUVRE	26 RUE CHAUVEAU LAGARDE	TRAVAUX DE RENOVATION D'UN BATIMENT ANNEXE
SCI MUSIQUE ET DANSE	8 RUE DES BEGUINES	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE COMBLES
M PICHON	12 R. DU PONT SAINT HILAIRE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
CABINET FRENEAUX	8 / 12 RUE DANIELE CASANOVA	RAVALEMENT DE FACADE ET TRAVAUX DE COUVERTURE
VILLE DE CHARTRES	22 RUE SAINT MICHEL	REMISE EN PEINTURE DES MENUISERIES EXTERIEURES
M MAROLLEAU BERTRAND	3 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	RAVALEMENT DE FACADES ET RENOVATION DES MENUISERIES
M MME DUROY	17 RUE DANIEL BOUTET	MODIFICATION DE FACADE
M LB AUTOMOBILES	46 AVENUE D'ORLEANS	RAVALEMENT DE FACADE ET TRAVAUX DE CLOTURE
VILLE DE CHARTRES	RUE REMI BELLEAU	REAMENAGEMENT DE LA SALLE DE TENNIS DE TABLE
M BLANCHARD	97 RUE DU GRAND FAUBOURG	RAVALEMENT DE FACADE
MME LEFEBVRE	26 BIS RUE DES BAS MENUS	RAVALEMENT DE FACADES ET CHANGEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
M DUMONTIER ALAIN	75 RUE GABRIEL PERI	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES ET RENOVATION DES MENUISERIES
STE MMA IARD	7 AVENUE MARCEL PROUST	CONSTRUCTION D'UN ESCALIER DE SECOURS
M FOISNON	14 CLOS SULLY	POSE CHASSIS DE TOIT ET CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
SARL GLOBETROCKER	106 RUE DE SOURS	CREATION D'UNE ISSUE DE SECOURS
M BONNICHON	138 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	POSE DE CHASSIS DE TOIT

Permis de Construire déposés

SCCV DOMAINE DE LA CLOSERAIERUE HUBERT LATHAM		CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER (PC MODIFICATIF)
SCI BESO	20 RUE D'ABLIS	RESTAURATION D'UN BATIMENT VETUSTE (PC MODIFICATIF)
SCI LES NOUVELLES OUVERTURES	RUE REAUMUR	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL (PC MODIFICATIF)
M LORILLARD	15 BIS RUE SAINT BRICE	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE (PC MODIFICATIF)
M FOUQUET	24 RUE DES BAS MENUS	TRAVAUX DE REAMENAGEMENT EXTERIEUR ET INTERIEUR
M MME REISCH - TROCHU	35 RUE DE FRESNAY	SURELEVATION DE BATIMENT D'HABITATION
M GUYON	4 RUE DES PRIMEVERES, RUE DE L'ARBRE DE LA LIBERTE	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION
M FAKHOURY	40 BOULEVARD DU MARECHAL FOCH	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
MMES PAPILLON - SAUVETTE	79 RUE SAINT BRICE	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION
M CHANON	3 IMPASSE DES CASTORS	EXTENSION D'UNE MAISON HABITATION
M MME VILTO	24 RUE DU BOURGNEUF	EXTENSION D'UNE MAISON HABITATION
MME MEUNIER	18 RUE AUX PRETRES	DEMOLITION PARTIELLE ET EXTENSION D'UNE MAISON HABITATION
EURL COTE DRIVE	46 AVENUE D ORLEANS	IMPLANTATION D'UNE BOULANGERIE
M MME SARTORI	3 ET 5 PLACE JEAN MOULIN	CHANGEMENT DE DESTINATION (BUREAUX EN APPARTEMENT)

M AIT AISSI ALI	32 BIS RUE DES ROULIERS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION
M LLE AIT AISSI SORAYA	32 TER RUE DES ROULIERS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
M FRERE FREDERIC	13 ET 15 RUE DE LA PORTE GUILLAUME	TRAVAUX DE SURELEVATION ET AMENAGEMENT DE COMBLES
SCI LES HAUTS SAUMONS	RUE ALBERT GOUGIS - ZAC DES HAUTS SAUMONS - ILOT 15	CONSTRUCTION DE 6 MAISONS INDIVIDUELLES
SCI LES HAUTS SAUMONS	RUE ALBERT GOUGIS ZAC DES HAUTS SAUMONS ILOT 14	CONSTRUCTION DE 3 MAISONS INDIVIDUELLES

Permis de Construire délivrés

CHARTRES BUSINESS PARK ACTIVITES	AVENUE NICOLAS CONTE	CONSTRUCTION DE BATIMENTS STOCKAGE BUREAUX (PC MODIFICATIF)
M DIAS	44 RUE DU MARECHAL LECLERC	CONSTRUCTION DE BATIMENT DE LOGEMENTS (PC MODIFICATIF)
M DIAS	44 RUE DU MARECHAL LECLERC	CONSTRUCTION DE BATIMENT DE LOGEMENTS (PC MODIFICATIF)
M LEVIEUX	10 ET 12 RUE DE L'ARBRE DE LA LIBERTE	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION (PC MODIFICATIF)
M MME LECOCQ	36 BOULEVARD DU MARECHAL FOCH	TRAVAUX D'EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
M BONTEMS	23 RUE NEWTON	TRAVAUX D'EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
MME LAUNEY	RUE DES VIGNES	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

Permis de Démolir déposés

M MME LAUNAY	6 BIS RUE DU MASSACRE	DEMOLITION DE BATIMENTS VETUSTES
--------------	-----------------------	----------------------------------

Permis de Démolir délivrés

M ROGER GARAGE	89 RUE DU BOURGNEUF	DEMOLITION PARTIELLE DE GRANGE ABRI ET
VILLE DE CHARTRES	19 RUE DES GRANDES PIERRES COUVERTES	DEMOLITION D'UNE SALLE DE CLASSE ANNEXE
GDF SUEZ	12 A 18 BOULEVARD CLEMENCEAU	DEMOLITION DE 4 BATIMENTS

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 10 septembre 2009

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

-DESIGNE Madame DORANGE, Adjointe au Maire, Secrétaire de Séance.

-PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

-APPROUVE le procès-verbal de la séance du : - 25 JUIN 2009 (unanimité)
- 1^{er} JUILLET 2009 (unanimité)

- Madame Dorange informe le Conseil que 6 cas d'une suspicion de grippe A ont été signalés au sein de la petite section de l'école Maternelle Les Catalpas. Trois enfants ont été hospitalisés. En application des directives nationales et dans l'attente de confirmation des analyses, il a été décidé de fermer cette classe pour une durée d'une semaine.

-ASSISTE à une vidéo projection de présentation du Plan Stratégique de Patrimoine de Chartres Habitat

ORDRE DU JOUR

CHARTRES METROPOLE

1. Chartres Métropole – Rapport d'activités 2008 :

-PREND ACTE de la communication du rapport d'activités de Chartres Métropole pour l'année 2008.

ADMINISTRATION GENERALE

2. Association ENTRACTE – Assemblée Générale et Conseil d'Administration – Désignation des représentants de la Ville – Modification :

à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, Mme Biyadi, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré s'abstiennent)

-DECIDE de procéder au vote à mains levées,

-DESIGNE comme représentants de

la Ville de Chartres au sein de l'Assemblée Générale de l'Association ENTRACTE :

-Monsieur le Maire ou son représentant, Madame LACHAISE

-Madame DUTARTRE et Madame DELCROIX, membres titulaires

-Monsieur MALET Alain et Madame ESSADKI, membres suppléants

-DECIDE que la Ville sera représentée au sein du Conseil d'Administration par :

- Monsieur le Maire ou son représentant, Madame LACHAISE, ainsi que par les deux élus titulaires à l'Assemblée Générale, Madame DUTARTRE et Madame DELCROIX.

PROTOCOLE

3. Jumelage Chartres/Chichester – Délégation municipale : unanimité (M. Géroudet ne participe pas au vote)

-ADOPTE la proposition de Monsieur le Maire

-DECIDE que Messieurs GEROUDET et GANACHAUD représenteront la Ville de Chartres à cette occasion.

4. Délégation municipale – Assemblée générale de l'Association LUCI – Gwangju (Corée du sud) : à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, Mme Biyadi, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré s'abstiennent – M. Masselus, M. Lhuillery ne participent pas au vote)

-ADOPTE la proposition de Monsieur le Maire

-DECIDE que Messieurs MASSELUS et LHUILLERY représenteront la Ville de Chartres lors de l'Assemblée Générale de l'Association LUCI

5. Jumelage Chartres/León – Délégation municipale : unanimité (M. Géroudet ne participe pas au vote)

-AUTORISE le Maire à signer le pacte de jumelage entre la Ville de Chartres

et de León en Espagne, à Chartres, les 18 et 19 septembre 2009, et à León, les 26 et 27 septembre 2009

-DECIDE de créer une délégation municipale pour se rendre à León en Espagne, à l'occasion de la signature du pacte de jumelage entre la Ville de Chartres et de León, les 26 et 27 septembre 2009, composée de Messieurs GORGES, GEROUDET et de Madame FISCHBACH

FINANCES

6. Décision modificative n° 2 – Exercice 2009 – Budget principal – Budget annexe « activités soumises à TVA » : à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, Mme Biyadi, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme Gaujard-Leroux, Mme M'Faddel s'abstiennent)

-ADOPTE la décision modificative n° 2 du budget principal et du budget annexe « Activités soumises à TVA » au titre de l'exercice 2009

7. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Quartier des Hauts Saumons à Chartres – Acquisition de 2 maisons financées en PLA I (Prêts Locatifs Aidés d'Intégration) : à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, Mme Biyadi, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme Gaujard-Leroux, Mme M'Faddel s'abstiennent)

-ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux emprunts PLA I que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition de 2 maisons situées quartier des Hauts Saumons à Chartres.

-APPROUVE les caractéristiques des deux prêts PLA I consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

-ACCORDE sa garantie pour la durée totale des prêts, variant selon les types de prêts.

-S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce

soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

-S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

-AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

8. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Acquisition de 11 logements locatifs et 9 emplacements de parkings souterrains Quartier des Hauts Saumons à Chartres – 7 logements en PLI (Prêts Locatifs Intermédiaires) : à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, Mme Biyadi, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme Gaujard-Leroux, Mme M'Faddel s'abstiennent)

-PREND ACTE du niveau de rémunération du Livret A de 1.75 % pour la détermination des taux actuariels de 3.19 % à la date de la délibération du 25 juin 2009

-APPROUVE le maintien des autres caractéristiques des deux prêts PLI consentis par le Crédit Foncier.

9. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Parc Gabriel à Chartres – Acquisition de 22 logements et 22 emplacements de parkings souterrains dont 11 en PLI (Prêts Locatifs Intermédiaires) – Rectificatif : à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, Mme Biyadi, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme Gaujard-Leroux, Mme M'Faddel s'abstiennent)

-PREND ACTE du refus de la Caisse des Dépôts et Consignations de participer au financement de l'acquisition de 22 logements et 22 emplacements de parkings souterrains, dont 11 en Prêts Locatifs Intermédiaires, Parc Gabriel à Chartres.

-ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux emprunts PLI que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de DEXIA –

CREDIT LOCAL, destinés à financer l'acquisition de 11 logements et 11 emplacements de parkings souterrains, Parc Gabriel à Chartres.

-APPROUVE les caractéristiques des deux prêts PLI consentis par DEXIA – CREDIT LOCAL telles que précisées ci-dessus.

-ACCORDE sa garantie pour la durée totale des prêts, variant selon les types de prêts.

-S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de DEXIA – CREDIT LOCAL adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

-S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

-AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre DEXIA – CREDIT LOCAL et Chartres Habitat.

ANIMATION DE LA VILLE

10. Chartres en Lumières 2009 – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et LESENS Centre Val de Loire (Cités) : à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, Mme Biyadi, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré, s'abstiennent)

- ADOPTE la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Lesens Val de Loire

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention

11. Chartres en Lumières 2009 – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et LAMIRAULT Finances : à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, Mme Biyadi, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré, s'abstiennent)

-ADOPTE la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et LAMIRAULT Finances

-AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention

12. Chartres en Lumières 2009 –

Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et VIRON Communication : à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, Mme Biyadi, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré, s'abstiennent)

-ADOPTE la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et VIRON Communication

-AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention

13. Commune Libre du Village de Saint-Brice – Fête des Vendanges – Subvention 2009 : unanimité (M. Barroche ne participe pas au vote)

-VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 35 000 € à l'Association Commune Libre du Village de Saint-Brice

-AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs

14. Rechèvres Bas-Menus Animation – Atelier de poterie – Subvention de fonctionnement : unanimité (M. le Maire, M. Masselus, sortis momentanément de la salle, ne participent pas au vote)

-VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 6 000 € à l'Association Rechèvres Bas Menus Animation

SPORTS

15. Course Paris-Tours – Départ à Chartres le 11 octobre 2009 – Convention Amaury Sport Organisation (ASO) – Ville de Chartres : unanimité (M. le Maire, M. Masselus, sortis momentanément de la salle, ne participent pas au vote)

-APPROUVE la convention de partenariat entre la Ville et la Société Amaury Sport Organisation (ASO) pour la course cycliste internationale Paris-Tours.

-AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat pour le départ de la course cycliste internationale Paris-Tours.

16. Course Paris-Tours – Départ à Chartres le 11 octobre 2009 – Convention Conseil Général – Ville de Chartres : unanimité (M. le Maire, M. Masselus, sortis momentanément de la salle, ne participent pas au vote)

-FIXE la participation de la Ville à l'organisation gérée par A.S.O. à 15 000 € HT versés au Conseil Général d'Eure-et-Loir

-APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres et le Conseil Général pour le départ de la course cycliste internationale Paris-Tours

-AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention

17. Chartres Métropole Triathlon – Subvention : unanimité (M. le Maire, M. Masselus, sortis momentanément de la salle, ne participent pas au vote)
-VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 500 € à l'Association Chartres Métropole Triathlon.

18. Chartres Roller – Subvention : unanimité (M. le Maire, M. Masselus, sortis momentanément de la salle, ne participent pas au vote)

-VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 000 € à l'Association Chartres Roller.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

19. Budget 2009 – Attribution d'une subvention au Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du CCAS : unanimité

-VOTE l'attribution d'un complément de subvention au Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du CCAS pour un montant de 21 156,17 €

20. Création de poste – Directeur des Affaires Culturelles : à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, Mme Biyadi, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré, s'abstiennent)

-APPROUVE la création d'un poste de Directeur des Affaires Culturelles contractuel à temps complet pour une durée de 1 an et précise que l'agent recruté sera rémunéré sur la base de l'indice brut 985, correspondant au 7ème échelon du grade de Directeur territorial

-AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant et tous avenants à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent recruté.

21. Renouvellement de poste : service Archéologie : à l'unanimité des votes exprimés (M. Chevéé s'abstient)

-APPROUVE le renouvellement du contrat de l'Assistant Archéologue pour une durée indéterminée à compter du 7 septembre 2009 et précise que l'intéressé sera rémunéré sur la base de l'indice brut 379 correspondant au 1er échelon du grade d'Attaché de Conservation du Patrimoine

-AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat à intervenir

22. Renouvellement de poste : direction du Patrimoine : unanimité

-APPROUVE le renouvellement du contrat de Chargé d'Opérations de Construction au sein de la Direction du Patrimoine, pour une durée de 3 ans à compter du 1er octobre 2009 et précise que l'intéressé sera rémunéré sur la base de l'indice brut 759 correspondant au 5ème échelon du grade d'Ingénieur Principal et bénéficiera du régime indemnitaire afférent à ce grade, dans les mêmes conditions que le personnel communal ainsi que du versement de la prime annuelle

-AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat à intervenir

AFFAIRES IMMOBILIERES

23. 2 et 4 rue de Chavannes – Section DD – Echange de terrains : unanimité

-DECIDE d'échanger, au prix de 1 €, la parcelle cadastrée section DD pour 150 m² (partie E) propriété de la Ville de Chartres, contre les parcelles cadastrées section DD pour 1 123 m² (partie A de 621 m², partie C1 de 79 m², partie C2 de 62 m², partie C3 de 361 m²) appartenant à l'Office Public de l'Habitat de Chartres (Chartres Habitat) ou toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, et telles qu'elles sont représentées sur le plan annexé à la délibération

-AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir

24. Chemins ruraux n°s 61 « Le Grand Gibet » et 62 « Le Petit Gibet » - Déclassement partiel pour cession ultérieure – Décision initiale : RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR

25. Boulevard de la Courtille – Parking de la piscine municipale – Déclassement pour cession ultérieure – Décision définitive : majorité (M. Lebon, Mme Biyadi, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré, votent contre)

-DECIDE le déclassement du parking de la piscine municipale de la Courtille pour 860 m² environ (voitures et deux roues), conformément au plan annexé à la délibération

-DIT que ce bien fera partie du domaine privé de la Ville de Chartres

-AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir

URBANISME

26. Opérations : études 2009 pour constructions et aménagements de bâtiments municipaux – Permis de construire - Autorisation de signature : unanimité

-AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer et déposer les demandes de permis de construire suivantes :

-construction d'une maison pour tous dans le quartier de Rechèvres

-construction d'une maison pour tous dans le quartier de Bel-Air

-restauration des façades de la Maison du Saumon

-aménagement d'une salle de tennis de table au gymnase Rosskopf

27. Dénomination de voie : rue de Sours : unanimité

-DECIDE de dénommer « Rue de Sours » la portion de la route départementale n° 939 située entre la rocade (Avenue François Arago) et la limite de la commune, conformément au plan annexé à la délibération.

28. Mise à l'étude d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) – Transmission du projet de ZPPAUP au Préfet de Département pour mise à l'enquête publique : unanimité

-AUTORISE Monsieur le Maire à transmettre le projet de ZPPAUP au Préfet de Département pour mise à l'enquête publique

-AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toute pièce relative à ce dossier

MARCHES PUBLICS - ATTRIBUTIONS

29. Maintenance préventive et corrective des installations de chauffage et climatisation et des adoucisseurs de la Ville de Chartres et du Centre Communal d'Action Sociale – Approbation – Autorisation : RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR

30. Travaux d'aménagement des espaces publics du quartier de Rechèvres : phase 1 : Avenue de la République – Lot 3 : réseaux secs – Approbation – Autorisation :

-APPROUVE le titulaire et le montant du marché faisant suite à la négociation concernant les travaux d'aménagement des espaces publics du quartier de Rechèvres : phase 1 – Avenue de la République pour la relance du lot n°3 « réseaux secs »

-AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel qu'il est défini ci-dessus.

MARCHES PUBLICS - AVENANTS

31. Travaux d'aménagement de la Maison du Saumon en Office de Tourisme – Lot n° 1 : « démolition – maçonnerie » - Avenant n° 1 au marché n° 2009.047 – Approbation – Autorisation : à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, Mme Biyadi, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré, s'abstiennent)

-APPROUVE l'avenant n° 1 au marché 2009.047 relatif au lot n° 1 « démolition-maçonnerie » des travaux d'aménagement de la Maison du Saumon en Office de Tourisme

-AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer ledit avenant

32. Renforcement de planchers sur la Maison du Saumon dans le cadre d'un aménagement en Office de Tourisme – Avenant n° 1 au marché n° 2009.093 – Approbation – Autorisation : à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, Mme Biyadi, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré, s'abstiennent)

-APPROUVE l'avenant n° 1 au marché n° 2009.093 relatif aux travaux

de renforcement de planchers sur la Maison du Saumon dans le cadre d'un aménagement en Office de Tourisme

-AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer ledit avenant

33. Aménagement des espaces publics de la ZAC des Pastières – CM 101 – Lot n° 1 : voirie et réseaux divers et lot n° 3 : Electricité –Éclairage public – Avenant n° 3 au marché 2007.091 et avenant n° 2 au marché 2007.093 – Approbation – Autorisation : unanimité

-APPROUVE l'avenant n°3 du marché n°2007.091 relatif au lot n°1 « Voirie et Réseaux divers » et l'avenant n°2 du marché n°2007.093 relatif au lot n°3 « électricité – éclairage public » des travaux d'aménagement des espaces publics de la ZAC des Pastières – CM101 et d'autoriser le Député-Maire ou son représentant à signer lesdits avenants tels qu'ils sont définis ci-dessus.

-AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer lesdits avenants.

34. Travaux d'aménagement de la ZAC de Beaulieu – Relance du lot n° 1 « Voirie – Assainissement – Réseaux et mobilier urbain » - Avenant n° 2 au marché 2008.053 – Approbation – Autorisation : unanimité

-APPROUVE l'avenant n° 2 au marché 2008.053 relatif aux travaux d'aménagement de la ZAC de Beaulieu – Relance du lot n° 1

-AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer ledit avenant

35. Travaux d'aménagement de l'ancienne Bibliothèque André Malraux pour le transfert du service archéologie – Avenant n° 1 au marché 2009.034 – Approbation – Autorisation : à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, Mme Biyadi, M. Billard s'abstiennent)

-APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2009.034 relatif au lot n°4 « électricité » des travaux d'aménagement de l'ancienne bibliothèque André Malraux pour le transfert du service archéologie,

-AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

MARCHES PUBLICS - RECONDUCTIONS

36. Fourniture de carburant – Re-conduction n° 1 du marché 2008.167 – Approbation – Autorisation : unanimité

-APPROUVE la reconduction du marché 2008.167 concernant la fourniture de carburant

-AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer la reconduction du marché 2008.167 concernant la fourniture de carburant

37. Entretien et travaux pour les installations d'illumination des monuments et sites et les installations électriques – Re-conduction n° 2 du marché 2007.187 – Approbation – Autorisation : unanimité

-AUTORISE la seconde reconduction du marché 2007.187 concernant l'entretien et les travaux pour les installations d'illumination des monuments et sites et les installations électriques (maintenance préventive et corrective)

- AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer la seconde reconduction du marché 2007.187.

LE DEPUTE MAIRE
J.P. GORGES

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 23 septembre 2009

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

-DESIGNE Monsieur BOURZEIX, Conseiller Municipal, Secrétaire de Séance.

-PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

-Madame GAUJARD-LEROUX informe le Conseil Municipal de son départ du groupe Modem du Conseil Municipal, conduit par Eric Chevée.

Elle entend poursuivre son engagement sous l'étiquette centre droit.

Elle demande à Monsieur le Maire de lui attribuer une autre place pour siéger que celle attribuée jusqu'alors et sollicite un espace d'expression dans la rubrique « Libres opinions » du journal Votre Ville.

ORDRE DU JOUR PROTOCOLE

1. Assemblée générale de l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial – Délégation municipale : unanimité (Mme Vincent ne participe pas au vote)

-ADOPTE cette proposition de Monsieur le Maire

-DECIDE que Mme Isabelle Vincent représentera la Ville de Chartres à ces rencontres annuelles 2009

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

2. Hébergement de jeunesse et de loisirs – DSP – Rapport annuel 2008 :

-PREND ACTE du rapport annuel de Monsieur Yves Roussel, concernant la délégation de service public relative à l'hébergement de jeunesse et de loisirs.

3. Camping – DSP – Rapport annuel 2008 :

- PREND ACTE du rapport annuel de Monsieur Yves Roussel, concernant la délégation de service public relative au camping municipal des Bords de l'Eure.

4. Concession de distribution de gaz naturel – DSP – Rapport annuel 2008 :

-PREND ACTE du rapport annuel d'activité 2008 de la société GrDF concernant la concession relative à la distribution de gaz naturel.

5. Fourrière automobile – DSP – Rapport annuel 2008 :

-PREND ACTE du rapport annuel 2008 concernant la délégation de service public de la fourrière automobile.

6. Activités pour l'Enfance – DSP – Rapport annuel 2008 :

-PREND ACTE du rapport annuel 2008 concernant la délégation de service public relative aux activités pour l'Enfance.

FINANCES

7. Délégation de service public Activités pour l'Enfance – Année 2008 – Participation définitive – Approbation : unanimité

-APPROUVE le versement d'une participation complémentaire de la Ville de 18 562.92 € portant la participation définitive de la Ville pour l'année 2008 à 439 920.45 €.

8. EPIC Office de Tourisme de Chartres – Compte Administratif 2008 – Rapport d'activités 2008 – Approbation : unanimité des votes exprimés (M. Chevée, Mme M'Faddel s'abstiennent)

-APPROUVE le compte administratif 2008 de l'Office de Tourisme

-PREND ACTE de la communication du rapport d'activités 2008 de l'Office de Tourisme.

9. Fiscalité directe locale 2010 – Taxe d'habitation – Assujettissement des logements vacants : unanimité

-DECIDE d'instituer au 1er janvier 2010 la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants à usage d'habitation, prévue à l'article 1407 bis du Code Général des Impôts.

10. Amortissement des subventions d'équipements et cessions gratuites : unanimité

-FIXE les durées d'amortissement des subventions d'équipement versées en 2008, selon les modalités indiquées dans le tableau joint à la délibération.

11. Fonds de commerce – Amortissement : unanimité

-DECIDE l'amortissement de l'acquisition des éléments incorporels du fonds de commerce 8 – 10 Place de la Poissonnerie, en totalité sur l'exercice 2009.

ANIMATION ET PROMOTION DE LA VILLE

12. Chartres en Lumières 2009 – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et la Société AUVISYS : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Sirandré s'abstiennent)

-ADOPTE la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et la Société AUVISYS

-AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention.

13. Chartres en Lumières 2009 – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et CASAPUB : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Sirandré s'abstiennent)

-ADOPTÉ la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et CASAPUB

-AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention.

14. Chartres en Lumières 2009 – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et le Conseil Général d'Eure-et-Loir : RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR

15. Chartres en Lumières 2009 – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Radio France : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Sirandré s'abstiennent)

-ADOPTÉ la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et RADIO FRANCE

-AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention

CULTURE

16. Musée des Beaux-Arts – Acquisition d'œuvre : unanimité

-APPROUVE la convention d'acquisition de l'œuvre de Hanneke Beaumont à intervenir

-AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'acquisition

AFFAIRES IMMOBILIERES

17. Association Notre-Dame de Joie – SA ORPEA – Constitution de servitudes de passages de canalisations : unanimité

-APPROUVE la constitution de servitude d'un montant de 57 € pour chacune des emprises d'un mètre carré sur la parcelle communale 10 Avenue Alsace Lorraine, cadastrée section CZ n° 149 (soit au total 114 € pour les deux emprises), au profit de l'Association Notre-Dame de Joie et au profit de la SA ORPEA

-AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

18. Rue des Grenets et Place Saint-Aignan – Parcelles – Acquisition : unanimité

-DECIDE l'acquisition de la parcelle cadastrée section AI n° 460 d'une superficie de 37 m2 et de la parcelle nouvellement cadastrée section AI n° 486 (ex AI n° 151 p), d'une superficie de 43 m2, au prix de 18 000 €, auprès des Consorts Mazoires, à la charge également de la Ville de régler en sus des frais d'acte notarié, tous les autres frais, généralement mis à la charge des vendeurs

-AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

URBANISME

19. Société Reckitt Benckiser France – Demande d'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement : unanimité

-EMET un avis favorable à la demande d'autorisation présentée par la Société Reckitt Benckiser France, au titre des installations classées, en vue de développer ses activités dans les domaines de la cosmétique, de la parapharmacie et de la pharmacie.

MARCHES PUBLICS – ATTRIBUTIONS

20. Restauration des charpentes et couvertures de l'Eglise Saint-Brice (Saint-Martin au Val) – Approbation – Autorisation : RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR

21. Maintenance préventive et corrective des installations de chauffage, de climatisation et des adoucisseurs de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale – Approbation – Autorisation : unanimité

-APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant le lot 1 « Maintenance préventive et corrective des installations de chauffage et climatisation de la Ville de Chartres et du CCAS de la Ville de Chartres » et le lot n2 « Maintenance préventive et corrective des adoucisseurs de la Ville de Chartres et du CCAS de la Ville de Chartres », selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres

-AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés

à intervenir selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres

22. Travaux d'aménagement de l'Avenue Victor Hugo – Approbation – Autorisation : unanimité

-APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant les travaux d'aménagement de l'avenue Victor Hugo selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur

-AUTORISE le Député-maire, ou son représentant, à signer les marchés à intervenir selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur.

MARCHES PUBLICS – RECONDUCTIONS

23. Location de matériel de chantier dans le cadre de chantiers archéologiques à partir de l'année 2008 – Reconduction n° 2 au marché 2007.193 – Approbation – Autorisation : unanimité

-AUTORISE la seconde reconduction du marché n°2007.193 concernant la location de matériel de chantier dans le cadre de chantiers archéologiques menés par le service archéologie de la Ville de Chartres.

-AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer la seconde et dernière reconduction du marché n°2007.193.

AFFAIRE DIVERSE

24. Modification du tableau des effectifs : à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Sirandré s'abstiennent)

-MODIFIE le tableau des effectifs à effet du 28 septembre 2009, conformément aux dispositions susvisées.

LE DEPUTE MAIRE J.P. GORGES

Le conseil municipal en direct sur Internet



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville www.ville-chartres.fr et de cliquer sur le lien conseil municipal. De plus, les Chartreains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

Prochain conseil
le jeudi 26 novembre 2009 à 20 h 30
au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Un rendez-vous à ne pas manquer.

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site www.chartres-metropole.fr



<http://www.ville-chartres.fr/site/site.php>

Bienvenue sur le

la une 



OK Rechercher



Jeunesse Famille&Santé



Tout savoir sur Chartres : www.ville-chartres.fr

MUSÉE
DES BEAUX-ARTS
DE CHARTRES



L'ARTISANAT DU BAGNE

7 NOV. 2009 > 21 FÉV. 2010

Chartres

